

**ENJEUX ET DÉFIS DE LA MIGRATION  
INTERNATIONALE DE TRAVAIL  
OUEST-AFRICAINE**

Abdou Salam Fall

**Note de l'auteur**

Abdou Salam FALL est sociologue et chercheur à l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN), institut rattaché à l'Université Cheikh Anta Diop à Dakar (Sénégal). Il est président de l'Association Euroafricaine pour l'Anthropologie du Développement et du changement social (APAD). Il est également chercheur associé à la CRDC et membre du comité international de la revue *Économie et Solidarités*

**Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités**

Série rapport de recherche no. 3

ISBN : 2-89251-119-4

Juillet 2002

**Université du Québec en Outaouais**

## **Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest-africaine**

Abdou Salam FALL<sup>1</sup>

Communications en qualité d'expert de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) au Séminaire International sur la Politique des migrations en Afrique de l'Ouest à Dakar du 18 au 21 décembre 2001, organisé conjointement par le Programme International sur la Politique des Migrations (PIM) et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Sociologue, BP.206 Institut Fondamental d'Afrique Noire, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Email :asfall@refer.sn

<sup>2</sup> L'auteur remercie Serigne Mansour Tall et Cheikh Guèye pour leur contribution inestimable à la réalisation de cette recherche.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. LES DÉTERMINANTS MULTIPLES DE LA MIGRATION INTERNATIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST.....</b>	<b>4</b>
<b>2. RÉSEAUX DE DÉPART : FIN DES MIGRATIONS DE RECRUTEMENT ET PRIMAUTÉ DES RÉSEAUX INFORMELS DANS L'ORGANISATION DES DÉPARTS.....</b>	<b>6</b>
2.1 ÉLARGISSEMENT DU BASSIN DE RECRUTEMENT DES CANDIDATS AU DÉPART ET DIVERSIFICATION DES DESTINATIONS MIGRATOIRES.....	7
2.2 BASCULEMENT DES DÉPARTS VERS LES RÉSEAUX CLANDESTINS.....	8
2.3 FUITE DES CERVEAUX.....	9
2.4 FÉMINISATION DES DÉPARTS : UN SIGNAL FORT DE L'ÉVOLUTION DE LA MIGRATION INTERNATIONALE DE TRAVAIL.....	10
<b>3. RÉSEAUX CONFRÉRIQUES ET RENOUVEAU ASSOCIATIF : DES LIEUX DE FERMENTATION SOCIALE DE LA MIGRATION INTERNATIONALE.....</b>	<b>11</b>
<b>4 . TRANSFERTS FINANCIERS DES ÉMIGRÉS : UNE MANNE FINANCIÈRE IMPORTANTE.....</b>	<b>12</b>
<b>5. LES INVESTISSEMENTS DES ÉMIGRÉS : DE L'IMMOBILIER AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME).....</b>	<b>16</b>
<b>6. RETOUR ET RÉINSERTION DANS LE PAYS D'ACCUEIL.....</b>	<b>18</b>
6.1 ENJEUX DE LA RÉINSERTION ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE DU MIGRANT TRAVAILLEUR.....	18
6.2 MIGRATION INTERNATIONALE ET SIDA : UNE ACCÉLÉRATION DE LA DISSÉMINATION DE LA PANDÉMIE PAR LA MOBILITÉ.....	19
6.3 MIGRATION INTERNATIONALE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.....	19
<b>CONCLUSION : LA NÉCESSAIRE RATIONALISATION DES ENVOIS DE FONDS.....</b>	<b>35</b>
<b>RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES.....</b>	<b>37</b>

Cette présente contribution analyse les enjeux et défis de la migration de travail en Afrique de l'Ouest. Elle comporte deux textes complémentaires. Le premier propose une lecture de cette migration dans les pays d'origine tandis que le second porte sur ses enjeux dans les pays d'accueil.

## **RÉSUMÉ DES ENJEUX ET DÉFIS DANS LES PAYS D'ORIGINE**

Les flux de migrants travailleurs ouest-africains ont tendance à augmenter malgré la crise des destinations intra-africaines et la fermeture de l'espace Schengen. Les déterminants de la migration sont multiples. La pauvreté, le chômage structurel lié aux différentes politiques de réduction des effectifs de la fonction publique, de déflations, de départs volontaires, les conflits politiques ont fini d'installer une obstruction des possibilités d'emploi dans les pays d'Afrique de l'Ouest.

La fin des migrations de recrutement et le développement du secteur informel très lié à la migration internationale ont entraîné l'élargissement des zones de recrutement des travailleurs migrants dans les pays de départ. Le sud du Mali et le Centre-ouest du Sénégal sont devenus comme la région de la Vallée du Fleuve Sénégal des espaces de départ vers des destinations qui ne sont plus seulement la France. Cet élargissement des zones de recrutement et cette multiplication des destinations sont liés à un basculement de la migration internationale de travail dans la clandestinité.

Fuite des cerveaux, migrations des femmes, prégnance des réseaux dans l'organisation des départs sont autant de révélateurs de l'évolution de la migration internationale de travail ouest-africaine. La mondialisation des réseaux, le développement des moyens de circulation et des nouvelles technologies renforcent la circulation des ouest-africains de plus en plus ouverts sur un espace mondialisé.

Les transferts sont importants mais ils sont très peu orientés dans le secteur productif. Les investissements des émigrés auront du mal à sortir des secteurs de l'immobilier, du transport ou du commerce tant qu'il n'existera pas un cadre adéquat pour l'appui des travailleurs migrants. Leur capacité financière a été surévaluée. En effet, rares sont les migrants capables d'investir sur fonds propres dans le secteur industriel. Leur accès aux services financiers modernes s'avère difficile.

L'écart de revenus entre travailleurs migrants et travailleurs restés au pays constitue un facteur d'incitation à la migration internationale. Le poids des monnaies locales et des grandes monnaies des pays d'accueil (Dollar, Euro) vont accroître le niveau d'accumulation financière des travailleurs migrants et la hantise des dévaluations auprès des travailleurs locaux. Cet élément va favoriser aussi la fuite des cerveaux.

On assistera à une montée en puissance de la migration des femmes qui disposent de créneaux d'insertion de plus en plus diversifiés dans le pays d'accueil. La montée des divorces, l'existence de familles de plus en plus recentrées auprès de segments utérins va

favoriser la mobilité des femmes plus concernées par le chômage et le sous-emploi. On peut cependant gager que les flux migratoires s'amplifieront à mesure de l'élargissement et l'approfondissement de la pauvreté dans les pays ouest Africains et le creusement de l'écart entre le Nord et le Sud.

## **RÉSUMÉ DES ENJEUX ET DÉFIS DANS LES PAYS D'ACCUEIL**

L'accueil et le séjour des travailleurs migrants est de plus en plus précaire. Les conditions d'entrée et de séjour des travailleurs migrants ont été rendues difficiles dans tous les pays d'accueil. Arrêt systématique des recrutements organisés de travailleurs migrants, instauration de visas d'entrée et complexification des conditions de son obtention pour les ressortissants des pays de l'Afrique de l'Ouest, instauration de cartes de séjour et expulsions à grande échelle dans certains pays africains, mesures d'interdiction de l'emploi des étrangers en situation irrégulière dans les législations du travail des pays hôtes. Il y a une panoplie de décisions et d'actions pour freiner la mobilité des travailleurs étrangers.

Seulement, quelques opérations de régularisation, les failles de certains codes de la nationalité, des programmes de loteries de visas ou d'organisation de recrutement de cerveaux alimentent encore les flux de travailleurs migrants. Le regroupement familial est un appel de migrants ayant sa propre dynamique de renouvellement démographique accéléré par la polygamie. Il a favorisé aussi la féminisation des départs de la main d'œuvre dans un premier temps. Cependant, il s'avère de plus en plus autonome. En effet, des secteurs d'insertion professionnelle de prédilection pour les femmes migrantes dans certains pays d'accueil (restauration, coiffure, commerce) ont dopé leurs départs. Le commerce est le secteur de pré-insertion professionnelle par excellence, dans les destinations intra-africaines, c'est l'un des rares secteurs d'insertion des travailleurs migrants.

En Italie, le commerce ambulant très prospère connaît en ce moment moins de succès auprès des émigrés plus nombreux. Le redéploiement des travailleurs migrants ouest-africains vers les industries du nord de la péninsule Italienne est devenu systématique. Aux États-Unis, l'entreprenariat dynamique des émigrés qui tirent les bénéfices d'un dollar en hausse continue leur permet d'explorer des créneaux d'investissement dans les pays d'origine. Mais de manière générale, le travail des migrants ouest-africains, sauf dans les pays de longue tradition migratoire comme la France, est en grande partie clandestin. Il ne bénéficie donc pas de la protection sociale afférente à tout travail. Les multiples conventions internationales dans ce domaine même ratifiées sont très peu appliquées par les Etats qui ne mettent pas tous les moyens nécessaires pour l'incitation et le contrôle des employeurs. Ces derniers sont les grands bénéficiaires du statut clandestin des migrants travailleurs.

La mobilité des Africains de l'Ouest est en grande partie liée à une migration internationale de travail. Les retombées bénéfiques s'observent tant dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine. Arrêts de la migration de recrutement de main d'œuvre, instauration de visas d'entrée et complexification de son obtention, cartes de

séjour, cartes de travail sont autant de mesures prises dans les pays d'accueil pour freiner l'entrée, le séjour et le travail des étrangers. Malgré tout cela, les migrations internationales de travail sont encore importantes. La pression du chômage, de la pauvreté et des conflits politiques et armés est suffisamment explosive pour faire sauter le verrou des politiques restrictives d'entrée, de séjour et de travail dans les pays d'accueil.

Cependant, ces migrants travailleurs sont peu encadrés. La ratification et l'application effective de conventions internationales sur le travail des migrants contribueraient à la protection et garantiraient une coopération sous-régionale plus effective dans l'espace ouest-africain. L'intégration des politiques et des législations sous-régionales en matière de migration internationale dans l'espace ouest-africain au sein de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine) et de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) n'est pas effective. Les migrations intra-africaines semblent diminuer au profit des migrations vers l'Europe et l'Occident. Ce ne sont ni les expulsions dans les pays africains, ni le verrouillage dans les pays d'accueil qui sont responsables du ralentissement ou de l'accélération des flux. Cette tendance des migrations ouest-africaines est liée à l'écart de développement qui ne cesse de se creuser entre pays développés et pays du tiers monde et à la crise de certaines destinations africaines.

Avec la complicité des réseaux de commerçants, la migration risque d'évoluer vers une migration de travail sans fixation définitive dans le pays d'accueil. La migration internationale de travail finance la migration en général. Les migrants investisseurs contribuent de par leurs investissements en ville à la redynamisation des processus d'urbanisation ralentis souvent par l'indisponibilité de moyens financiers. La crise d'une destination entraîne l'exploration d'autres espaces potentiels d'accueil ce qui élargira l'espace d'émigration des ouest-africains dans les prochaines décennies.

## **Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest-africaine dans les pays d'origine**

### **Introduction :**

La migration internationale ouest-africaine connaît une variabilité des situations d'un migrant à un autre, d'une destination à une autre, d'un pays à l'autre. La migration est à la fois familiale et individuelle, temporaire ou définitif, forcée ou volontaire. Nous nous intéressons dans cette étude essentiellement aux migrations internationales de travail. En effet, le déterminant fondamental des migrations constitue la recherche d'un travail ou d'un emploi mieux rémunéré, en bref de meilleures conditions de vie. La région ouest-africaine est une grande zone de départ quoiqu'il soit difficile d'évaluer le nombre d'émigrés. Les chiffres officiels ne tiennent compte que de la migration régulière et ignorent les flux nettement plus importants de la migration clandestine. Le Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur (MAESE) estime le nombre de migrants sénégalais à 400 000 en 1998. Le Mali compterait 2 millions d'émigrés dont 37 693 établis en France pour 9 millions d'habitants (Daum C., 1997).

Les migrations intra-africaines ont été importante numériquement durant les dernières décennies : 70 à 90. Bocquier Ph. et Traoré S. (2000) établissent leur comptage sur sept pays de l'Afrique de l'Ouest pour conclure que « le volume des migrations est tout à fait considérable... : plus de 6,4 millions de migrations ont été effectuées par environ 27 millions de personnes âgées de 15 ans et plus... La migration internationale constitue un tiers de ce volume ». Tout porte à croire que les statistiques ne donnent que des ordres de grandeur certainement sous-estimés de la migration internationale. En effet, les recensements ne prennent pas en compte la migration internationale tandis que les comptages dans les pays d'accueil ignorent les clandestins.

L'importance de la migration internationale est perceptible dans les mutations induites au niveau des pays d'origine. Les relations entre les émigrés et leurs pays d'origine sont plurielles et revêtent diverses formes de sociabilité. Les émigrés jouent un rôle important dans les stratégies de survie et d'investissement de leurs pays d'origine où l'agriculture, principal employeur est mise à rude épreuve par la sécheresse et la baisse des cours mondiaux des spéculations comme l'arachide, le coton, etc.

Après l'analyse dans une première partie de la diversité des déterminants de la migration internationale de travail, nous montrerons dans une seconde partie la complexité des départs sous-tendus essentiellement par des réseaux officieux pratiqués par des populations venant de régions de plus en plus étendues, concernant des groupes jusque-là peu représentés comme celui des femmes. La migration des gens du savoir, celle des cerveaux s'accélère avec l'amenuisement des possibilités d'insertion dans les pays d'origine. Cette migration est le plus souvent légale et contraste avec le basculement de la migration internationale de travail vers des réseaux clandestins. En troisième et quatrième lieu, les relations entre ces migrants et leur pays d'origine sont analysées au double point de vue des relations sociales soutenues par les NTIC que de celles financières qui jouent un rôle non négligeable dans l'économie locale. Elles favorisent des investissements qui sont analysés dans la 5e partie. Mais le confinement des investissements dans des secteurs comme l'immobilier ne facilite pas la réinsertion des migrants dans des créneaux porteurs et la revitalisation d'une économie locale exsangue déterminant essentiel d'un départ vers un étranger plus prometteur.

## **1. Les déterminants multiples de la migration internationale en Afrique de l'Ouest**

Le processus de paupérisation dans le monde rural est amorcé au début des années 1970 avec les sécheresses répétées. Cette situation est aggravée par la faillite des cours mondiaux de certaines spéculations comme l'arachide moteur de l'économie des pays ouest africain ou d'autres spéculations comme le coton dont les rendements ont fortement baissé eu égard à la pauvreté des sols. <sup>3</sup>La campagne ne nourrissait plus son homme, le poussant à aller vers des espaces plus cléments. Les zones à vocation agrosylvopastorale sont les plus vulnérables dans les pays sahéliens. Les revenus non agricoles sont les ressources principales avec lesquelles les ménages ruraux survivent (FALL A.S., Sy

---

<sup>3</sup> Le secteur primaire intervient pour 10 % du PIB au Sénégal selon l'ESAM<sup>3</sup> II 2001.

O.S. : 2001)<sup>4</sup>. Les burkinabé développent depuis longtemps une émigration internationale rurale-rurale vers les terres plus clémentes de la Côte d'Ivoire où ils servent dans les plantations prospères délaissant leurs champs de coton pour un salaire qui leur permet d'accéder à des biens d'équipement.

Dans les villes, au début des années 1980, les difficultés économiques se traduisent par un secteur industriel en crise entraînant une vague de déflations et de départs volontaires. Le secteur privé moderne subit les conséquences de la déstructuration des industries, le patronat en général est obligé de procéder à des compressions de son personnel. La fonction publique a gelé son recrutement sur l'injonction des bailleurs de fonds dont c'était l'une des conditionnalités pour injecter des ressources financières dans une économie exsangue. La faillite de l'emploi est alors la chose la mieux partagée dans un contexte d'ajustement structurel en Afrique de l'Ouest.

L'informel est alors le seul espace d'insertion professionnelle des actifs à la recherche d'emplois. L'ingéniosité de ce secteur fait qu'il capte les masses ayant grossi la taille des villes en Afrique de l'Ouest. C'est aussi un lieu intense d'activation des réseaux complexes (confrérie, parenté, voisinage et profession) qui organise les départs vers l'étranger. Le marché Sandaga au Sénégal, bastion de l'informel est considéré comme un e antichambre vers l'étranger. La prééminence de l'informel dans les modes d'insertion urbaine a catalysé les départs vers l'étranger. « *Baol baol* », « *modou modou* » sont autant de termes au Sénégal pour désigner à la fois les commerçants de Sandaga et les émigrés. Sandaga est un tremplin vers l'étranger, une porte ouverte sur les réseaux de départ, un espace d'accumulation des sommes nécessaires pour entreprendre le grand voyage. Le secteur informel est un tremplin pour s'insérer dans les réseaux de départ de plus en plus sélectifs. Le BIT estime que les actifs appartenant à ce secteur en 1994 représentent 61 % en Guinée et en Côte d'Ivoire et 41 % pour le Sénégal.

La proximité géographique et la circulation des populations de part et d'autre de la frontière sont des facteurs stimulant la migration internationale. À l'inverse, l'émigration transfrontalière peut être très instable, quand la proximité géographique est synonyme de distance politique. Les conflits politiques peuvent accélérer les départs vers l'étranger. Des événements politiques ont remis en cause la présence de migrants dans les pays voisins. La dislocation de la confédération du Mali en 1961 s'était accompagnée de retours des Maliens résidents au Sénégal ou des Sénégalais établis au Mali. Les relations difficiles entre les présidents Senghor et Sékou Touré ont hypothéqué la circulation des personnes entre la Guinée et le Sénégal. Les déplacements étaient à sens unique, les Peuls de la Guinée persécutés par Sékou Touré se sont réfugiés au Sénégal en masse. D'ailleurs, les Guinéens représentent la plus forte communauté immigrante installée au Sénégal. Les ressortissants de la Guinée Bissau se sont installés en masse au Sénégal avec les difficultés de la Guerre d'indépendance. Le retour de l'ascenseur s'est produit avec le persistant irrédentisme dans le sud du pays en Casamance. Les événements sénégalomaauritaniens de 1989 se sont soldés par des expulsions à grande échelle de part et d'autre.

---

<sup>4</sup> FALL A. S. SY O S, 2002, L'économie domestique en Afrique de l'Ouest, Editions du CODESRIA, Dakar, KOULIBALY M ; 2001, La pauvreté en Afrique de l'Ouest, CODESRIA, KARTHALA, 153 p.



Dans le contexte de la turbulence politique avec les États voisins, des tracasseries multiples hypothèquent la libre circulation des personnes.

Les multiples expulsions d'étrangers dans certains pays africains ont contribué à les rendre moins attractifs. La circulation des ressortissants des pays tiers n'est pas assurée dans la plupart des pays africains car il y a un décalage entre les dispositifs réglementaires et les pratiques sur le terrain. Dans différents secteurs d'activités génératrices de revenus, les acteurs sociaux s'investissent pour mobiliser l'argent frais nécessaire à l'achat du visa d'entrée en Occident principalement.

## **2. Réseaux de départ : fin des migrations de recrutement et primauté des réseaux informels dans l'organisation des départs.**

La faillite de l'agriculture se mesure à l'aune de la comparaison entre les retombées de la migration internationale et les revenus agricoles. La faillite de l'école comme instrument de promotion sociale et vecteur du processus de formation est un constat majeur. Elle est assujettie aux difficultés d'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur devant l'enrichissement des émigrés de retour et des actifs de l'informel. Dans certaines situations comme le Burkina, on déplore la migration des enfants vers les plantations en Côte d'Ivoire alimentée par des réseaux organisés autour de ce qu'il est convenu d'appeler malheureusement le trafic d'enfants.

Le bassin de recrutement des candidats à l'émigration vers les pays occidentaux, longtemps limité à la vallée du Fleuve Sénégal et mobilisant essentiellement des flux organisés selon des bases ethniques et familiales, s'est étendu au centre ouest du pays et à la plupart des grandes villes. Au Mali, la région de Kayes constitue encore de loin la principale zone de départs encore essentiellement orientés vers la France (DAUM C.: 1997). Les conditions d'installation en France, principale destination, se sont complexifiées. Avant 1974, seuls suffisaient la détention d'une visite médicale et d'une carte d'identité.

À partir de 1975, des titres de séjour et de travail sont instaurés pour réglementer le travail des immigrés en France, ces titres astreignaient les émigrés à travailler dans des zones spécifiques et dans des emplois précis. En 1981 est instaurée la carte de séjour pour une meilleure maîtrise des flux déjà présents sur le sol français. À partir de 1985, pour limiter la migration clandestine, la plupart des ressortissants des pays africains doivent disposer d'un visa pour entrer en France. Les réseaux de départ se diversifient avec la fin depuis 1974 des recrutements officiels de main d'œuvre vers la France.

Depuis l'instauration de politique de fermeture des frontières, les flux se sont inversés vers de nouvelles destinations : USA, Italie, Espagne. De nouveaux entrepreneurs sociaux se sont professionnalisés dans l'organisation de la migration internationale. Leur offre de services reste fort variée : titre de transport et visa dit arrivée/payée ou à paiement différé ; famille d'origine donnant en gage leur titre foncier, bijoux en or, recette de tontine, etc.

## **2.1 Élargissement du bassin de recrutement des candidats au départ et diversification des destinations migratoires.**

L'émigration internationale ouest-africaine est d'abord intra-régionale. Sur 10 migrants de la vallée du fleuve Sénégal, 9 sont partis dans un pays africain (CONDAMINES : 1993). Sept sur 10 migrants ayant investi dans l'immobilier à Dakar sont établis dans des pays africains (TALL S.M. : 2000) La population étrangère en Côte d'Ivoire représente 30 % de la population totale, encore qu'il convient de dissocier étranger et immigré. Le statut d'étranger a une connotation fortement juridique (PRUNIER :1993). Mais l'émigration vers l'Europe est plus visible en ce sens qu'elle permet une accumulation financière rapide. Au Mali, à côté de l'émigration médiatisée de l'ouest mobilisant les gens de Kayes qui partent vers la France, il existe une migration intra-africaine non moins importante des gens du Sud vers la Côte d'Ivoire, la Guinée et les pays du Golfe du Bénin.

Contrairement à certains pays africains comme le Burkina où « *l'émigration internationale est principalement un mouvement des populations des campagnes vers l'étranger* » (KONATE, 2000), les Sénégalais en partance pour l'étranger se recrutent tant dans les campagnes que dans les villes. D'une migration essentiellement orientée vers la France et quelques pays africains, on est passé à une migration dirigée de plus en plus vers des pays divers. La France, les pays voisins et certains pays prospères de l'Afrique ont été jusqu'au milieu des années 1970 les destinations préférées des émigrés sénégalais. Mais avec le verrouillage des frontières dans les pays occidentaux à la fin des trente glorieuses (1945-1975), l'instabilité politique et la crise économique dans les pays africains, on assiste à l'émergence de nouvelles destinations comme l'Italie et les Etats-Unis qui n'étaient liées au Sénégal ni par des liens géographiques, ni par des liens historiques, politiques ou linguistiques particuliers. Cette diversification des destinations maintient un rythme élevé de départs alimentés essentiellement par des réseaux officieux. Cette amplification des départs est soutenue par des réseaux complexes à la quête d'un élargissement de l'espace migratoire ouest africain par l'exploration sans cesse de nouvelles destinations. Les investissements rapides et colossaux de ceux qui sont partis il y a pas longtemps sont des facteurs attractifs pour les candidats potentiels.

L'élargissement de l'espace migratoire est une stratégie d'extension de l'espace et des possibilités de travail. Ce n'est pas un abandon des villages d'origine mais tout simplement la recherche de ressources additionnelles pour y rendre les conditions de vie meilleures. Cependant, dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, les candidats à la migration internationale se recrutent davantage parmi les jeunes socialisés dans les villes (capitales et villes secondaires, petites villes).

La typologie des flux laisse apparaître des différences importantes à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest. Si les migrations internationales burkinabé recrutent dans les campagnes du pays des hommes intègres et sont centrées essentiellement vers la Côte

d'Ivoire, les migrations du Mali et du Sénégal essaient vers des destinations multiples avec une prééminence de la France jusqu'à la crise due à l'arrêt des recrutements de travailleurs en 1974. Il semble que le chômage et le différentiel de revenus constituent un des déterminants de la migration ouest-africaine vers l'étranger. Mais on note un basculement des déterminants écologiques de la migration internationale qui faisaient partir les migrants originaires de l'Afrique sahélienne vers l'Afrique forestière. Ce schéma n'est encore valable que pour les migrations vers le Burkina et la Côte d'Ivoire que les vagues de xénophobie ont quelque peu ralenties. En effet, le Cameroun et le Nigéria sont des destinations en crise pour les Ouest-africains.

Par ailleurs, le cas du Sénégal révèle des flux migratoires du milieu rural vers l'étranger, et le migrant ne se souvient de la capitale que la nuit qu'il y a passé la veille de prendre l'avion. Selon l'EMUS (Enquête Migration et Urbanisation 1993), «l'exode rural des hommes au Sénégal est dirigée à 70 % vers l'étranger». Tout cela augure d'une prééminence des réseaux clandestins dans l'organisation des départs vers l'étranger.

## **2.2 Basculement des départs vers les réseaux clandestins.**

Le processus de fermeture des frontières va de l'arrêt de la migration officielle en 1974 à l'instauration du visa d'entrée pour la plupart des pays africains à partir de 1985. Aujourd'hui les départs empruntent essentiellement des filières illégales. Les « promoteurs de visas », intermédiaires véreux ou non proposent leurs services à des candidats prêts à déboursier des sommes allant à plus d'un million de F CFA. Politiciens, marabouts, artistes, commerçants, responsables de l'administration profitent de toute opportunité pour dénicher un visa aux candidats prêts à payer le prix fort. C'est pour assainir le secteur que la première action du MAESE (Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur) issu de l'alternance du 19 février 2001 au Sénégal a été d'annuler les passeports diplomatiques. Mais il faut reconnaître que ces types de passeport sont tout aussi d'usage que par le passé. Tout se passe comme si la diminution des possibilités de migration légale, loin de réduire les départs, les ont tout simplement fait basculer vers des réseaux illégaux.

L'illégalité est un concept récurrent dans l'analyse des migrations ouest-africaines. Les candidats au départ disposent généralement de titres de voyage et de visas nécessaires à l'entrée dans le pays d'accueil. Seulement, ils ont fait appel à des réseaux officieux. La grande partie des émigrés africains établis en Europe après 1974 sont des *overstayer*, c'est à dire qu'ils restent au-delà de la durée légale de séjour que leur confère le visa de tourisme ou de transit en attendant une régularisation de leur statut de résidence. On assiste à une fin des migrations de main d'œuvre et des migrations tournantes vers la France depuis l'instauration de la carte de séjour et du visa d'entrée.

On passe d'une émigration de travail à une émigration d'installation avec tous les problèmes d'insertion professionnelle et d'intégration dans les pays d'accueil. Après 1994, la France semble être paradoxalement pour les migrants sénégalais une porte d'entrée vers l'Italie grâce à l'intermédiation des "passeurs" entre Nice et San Remo autour du poste frontalier de Vintimille. La plupart des migrants sénégalais bénéficiaires

des régularisations de la loi DINI, déclarent être entrés en Italie en passant par la France après avoir obtenu un visa de très court séjour : visas de transit ou visas d'une semaine. Selon le Journal Le MONDE du 12-13 février 1994, restituant un rapport de la Direction des Populations et des Migrations, « les flux d'immigration vers la France auraient diminué de 30 % en 1994 ».

Mais, selon ce même rapport cité par le quotidien français LE MONDE du 12-13 février 1994, « la pression migratoire est persistante avec les 20 000 étudiants français présents en France autorisés à séjourner temporairement en France en 1993 ». C'est un potentiel d'impulsion du développement des pays d'origine qui reste dans les pays de formation. L'Afrique post ajustement leur offre t-elle une insertion professionnelle stimulante à la fin de la formation ? Autrement, les cadres africains ne sont-ils pas tentés par défaut d'enrichir leur curriculum vitae par des emplois en Europe, références qu'ils pourront monnayer plus tard lors d'un hypothétique retour dans le pays d'accueil ? la timidité du processus de démocratisation est-elle motivante pour le retour des cadres ouest-africains disséminés à l'étranger ?

### **2.3 Fuite des cerveaux**

Pour les émigrés de la première génération on parlait plus de départ de bras valides que de fuite des cerveaux, les flux provenaient essentiellement du monde rural. Dans les deux cas, on note l'absence d'un transfert des connaissances capitalisées dans les pays d'accueil par les migrants de retour. Soit ils retournent tardivement, à la retraite, comme c'est le cas des migrants originaires de la région des trois frontières ouvriers en France, soit ils investissent dans des créneaux rentables comme l'immobilier qui ne correspondent pas à leurs secteurs d'emploi durant la migration.

Les migrations les plus récentes vers le Gabon et la Côte d'Ivoire ont mobilisé des diplômés de l'enseignement supérieur, plus connus au Sénégal sous le nom de maîtrisards chômeurs, attirés par les salaires élevés (400 à 500 000 FCFA) proposés dans ces deux pays, alors véritables "eldorados" africains. Ces migrants d'un genre nouveau étaient employés dans l'enseignement privé ou public des pays d'accueil. Mais la réduction des salaires liée aux effets des politiques d'austérité et à l'Ivoirité ou la Gabonisation a provoqué un mouvement de repli vers d'autres pays ou vers le Sénégal où leur réinsertion dans le domaine de l'enseignement est facilitée par leur expérience professionnelle.

Le gel des recrutements dans la fonction publique et les compressions de personnel dans le secteur privé ont réduit les possibilités d'embauche des cadres. Avec ces difficultés d'insertion après la formation en Europe, des étudiants sénégalais sont restés ou se sont redéployés vers les Etats-Unis, nouvel eldorado des ouest-africains. Ces pays (Canada, Etats-Unis) aussi procèdent à des recrutements ciblés de cadres dans des secteurs de pointe. Le différentiel de salaires entre l'Afrique et ces pays encourage une insertion professionnelle de cadres de haut niveau qui n'envisagent leur retour en Afrique qu'après avoir accumulé des ressources financières importantes. L'instabilité politique est aussi une cause de fuite des cerveaux (Healy T., Coté S., 2000).

Mais le plus important, c'est la désaffectation de l'école et de la formation comme moyens de promotion sociale remettant en cause avec la fuite des cerveaux la disponibilité des compétences. Cette situation est parfois tellement dramatique quand ces cadres n'ayant pas pu régulariser leur statut de résident dans le pays d'accueil, occupent dans les pays d'accueil des emplois de subalterne. Il est fréquent de voir des cadres occuper des emplois de gardien en France ou d'aide-commerçant à New York.

À l'inverse, de plus en plus de talents recrutés aux USA ou ailleurs et reconnus comme tels (Universitaires, artistes, etc., hauts cadres à qualification pointue) marquent leur citoyenneté par l'artefact des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ils s'engagent autant que les sédentaires dans les affaires du pays d'origine, pas seulement par des flux financiers mais aussi grâce au transfert de connaissances.

#### **2.4 Féminisation des départs : un signal fort de l'évolution de la migration internationale de travail.**

Longtemps réservée aux hommes, on assiste de plus en plus à une féminisation accrue des départs en migration. C'est à la fois une conséquence du regroupement familial, du renforcement de l'autonomie des femmes en Afrique de l'Ouest, mais aussi le développement de filières d'émigration originales vers l'Espagne et les Etats-Unis. Les femmes émigrées ont trouvé dans ces pays à travers certains secteurs d'insertion professionnelle (restauration, coiffure, travaux ménagers), une sorte de prolongement de leurs activités domestiques dans leur pays d'origine.

Cette féminisation des départs entraîne aussi une féminisation de la main d'œuvre locale et un abandon progressif des activités agricoles. Cela accroît la dépendance des espaces d'origine des fonds provenant de la migration internationale.

La jeunesse et la féminisation de la migration internationale sont révélatrices d'un dynamisme nouveau. Jeunes instruits, "femmes d'affaires" migrantes non issues des procédures de regroupement familial sont animés d'un esprit d'entreprise que confirment l'exploration de nouveaux créneaux et l'insertion dans "les milieux d'affaires". Les jeunes et les femmes sont des catalyseurs du changement social. La montée en puissance de ces groupes dits vulnérables (les femmes et les jeunes), n'est-elle pas un signe annonciateur d'une redistribution équitable des rôles entre les différentes composantes de la société ? Ces groupes explorent les milieux d'affaires avec une propension plus grande au changement et à l'ouverture. Subissant moins la pression sociale et familiale, ils investissent dans le commerce et arrivent rapidement à des capacités d'accumulation insoupçonnées.

Après avoir exploré l'Espagne, les USA, l'Italie par le commerce des œuvres d'art, les habits africains et les services notamment la restauration, coiffure, etc., elles se sont de plus en plus orientées vers l'approvisionnement en articles divers (vêtements d'enfants, tissus pour hommes et femmes, objet de décoration, bijoux, bureautique, etc.) des pays du

sud est asiatique ou des Emirats Arabes Unis, Dubaï principalement. Ces articles sont écoulés à un rythme soutenu auprès des consommateurs urbains et quelques fois chez les commerçants plus sédentaires et ayant pignon sur rue dans les artères des grandes agglomérations urbaines ouest africaines.

### **3. Réseaux confrériques et renouveau associatif : des lieux de fermentation sociale de la migration internationale.**

La migration internationale s'organise selon des référents nouveaux où la question de l'identité est fondamentale. Elle permet de lire les mutations et les ruptures de ce qu'il est convenu d'appeler "la nouvelle migration internationale". Cette migration relativement récente est dirigée principalement vers l'Europe du Sud (Italie, Espagne) et les Etats-Unis. Elle est organisée non plus selon des logiques familiales mais selon une identité émergente qui est la confrérie religieuse. Les réseaux confrériques contrairement aux réseaux familiaux sont ouverts, dynamiques, modulables. La migration internationale est de plus en plus perçue comme une ressource et non plus comme un problème notamment par les structures étatiques qui ont, de par le passé, créé un ministère pour sa gestion. En effet, elle draine des ressources financières considérables dans un contexte de crise nationale incitant pouvoirs publics et populations à percevoir de plus en plus le migrant comme un acteur du développement.

L'instrumentalisation des ferments identitaires nouveaux que sont la confrérie peut constituer une voie vers une prise en compte du rôle des émigrés dans le développement local (FALL, GUEYE, TALL, 2001). L'exemple de l'Hôpital de Touba réalisé par des émigrés pour une valeur de près de 6 milliards est révélateur d'une piste à explorer pour catalyser la participation des émigrés dans la mise en place d'équipements socioculturels. La religion, plus exactement la confrérie est une identité fortement présente dans les modes de sociabilité parmi les migrants de la nouvelle génération contrairement aux migrants de l'ancienne génération qui mettaient au devant de la scène des valeurs relatives à la famille, à l'honneur et à l'ethnie.

Une étude de l'Institut PANOS (DAUM, 1997) estime à près de 400 associations d'émigrés maliens mauritaniens et sénégalais en France en 1992. DAUM remarque la participation des émigrés maliens à la vie associative, 70% des 15 905 immigrés qu'il a recensé sont membres de l'association de leurs villages (DAUM :1997). Le mouvement associatif dans la zone des trois frontières, les associations religieuses mourides constituent des cadres d'impulsion des investissements collectifs suppléant dans ce domaine les carences de l'Etat, 64 % des investissements existantes dans les villages de la région de Kayes sont à leur actif (DAUM : 1997). Dans le département de Kébémér au Sénégal, les émigrés de la zone basée en Italie ont équipé plus de vingt villages en ambulances prenant en charge l'entretien et la prise en charge du chauffeur, ils ont construit un CEM (Collège d'Enseignement Moyen) à Ndande et une vingtaine de classes dans les différents villages du département (TALL S. M. : 2001). Les associations

maintiennent un processus permanent d'échange avec le pays d'origine. Elles peuvent servir de partenaires aux ONG d'autant plus que, quel que soit le référent familial, ethnique ou confrérique à l'origine de leur création, ces associations construisent leurs actions autour du processus de développement des zones d'origine.

La nécessité d'établir des "relations à distance", c'est-à-dire l'ensemble des formes de liens à la fois économiques, financières et sociales entre les émigrés et le pays d'origine devient pour les émigrés un impératif d'autant plus que les pays d'accueil sont de plus en plus lointains et de moins en moins liés au pays d'origine ( FALL A.S. : 1998). Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont une opportunité pour les émigrés. Les émigrés utilisent les NTIC selon leurs propres référents, c'est-à-dire qu'ils les inscrivent dans un cadre personnel d'utilisation qui ne correspond pas souvent à la fonctionnalité d'origine de la technologie. On assiste à un éclatement des frontières et à une remise en cause des référents du temps et de l'espace. Dans la post-colonie en Afrique noire, les villes sont composées de diasporas diverses et de flux diversifiés de migrants connectés aux flux mondialisés des capitaux et de l'information.

#### **4 . Transferts financiers des émigrés : une manne financière importante.**

Les transferts financiers sont d'autant plus significatifs que la dévaluation du FCFA intervenue en janvier 1994 a contribué à les rendre encore plus importantes. Avec la diversification des modes de transfert, on assiste à l'amorce d'un processus de formalisation. Les banques s'adaptent pour capter la manne émigrée par une intermédiation financière avec les institutions financières américaines comme Money Gram et Western Union. Les systèmes bancaires rigides s'adaptent aux besoins de transfert des émigrés en terme de simplicité et de rapidité. Certaines banques au Sénégal comme la SGBS (Société Générale de Banques au Sénégal) ont initié des comptes extérieurs pour la mobilisation de l'épargne des émigrés.

Les transferts constituent la principale source de revenus dans les régions de forte émigration comme la région des trois frontières de la Vallée du Fleuve Sénégal. En 1991, les transferts des immigrés au Sénégal étaient estimés par l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique) à 652 millions de FF soit la moitié de l'aide publique française pour le pays estimée à 1200 millions de FF. La place économique des transferts est indéniable, c'est l'équivalent de l'aide publique au développement pour le Sénégal en matière de décentralisation de l'ensemble des bailleurs de fonds soit près de 300 milliards de F CFA. Les transferts contribuent au rééquilibrage des rapports villes/villages et au désenclavement des campagnes (Pélissier P. : 2001). Les retombées financières de la migration internationale sont l'une des principaux amortisseurs de la crise alimentaire dans les zones éprouvées du Sahel. On assiste à un développement urbain dans les quartiers d'origine du migrant dans les banlieues. La dépendance aux revenus de la migration accélère la désaffectation de l'agriculture.

Les dépenses d'entretien constituent le premier poste de dépense des transferts des émigrés en Afrique de l'Ouest. C'est selon l'avis de beaucoup d'observateurs une aide qui arrive à destination. L'orientation des fonds vers la satisfaction des besoins familiaux et l'amélioration des conditions de vie des ménages est perçue comme une limite de la rationalisation des retombées de la migration. Les autres destinations des transferts sont essentiellement l'acquisition de terrains et de logements, les investissements communautaires collectifs de migrants organisés en associations. Dans beaucoup de zones de départ, les émigrés se sont positionnés en pourvoyeur d'équipements collectifs se substituant ainsi à la puissance publique. Il s'agit pour les Etats de recueillir cette manne et de l'orienter vers l'investissement dit productif.

L'essentiel des revenus collectés par le migrant est transféré dans le pays d'origine, *"le montant moyen annuel transféré par personne en 1998 vers le pays d'origine est de 8.800 FF chez les émigrés Sénégalais de France. Les ¾ de ces sommes sont destinées aux familles, le reste va à des activités économiques ou à des placements sur des comptes d'épargne au pays."* (Simon, 2000). La manne émigrée représente dans certains villages de la région de Louga 90 % des revenus des ménages (TALL S.M. : 2001). Elle constitue un des éléments régulateurs de la crise et un des facteurs de réduction de la pauvreté. Même si la durabilité de ce système de survie suscite des questions, son apport dans la survie des populations est réel. Les fonds des émigrés constituent dans beaucoup de zones le principal apport financier de beaucoup de familles. L'argent des émigrés a le mérite d'arriver à bon port, ce qui n'est pas le cas souvent de l'Aide Publique au Développement.

Selon DAUM, les dépôts effectués par l'ensemble des émigrés maliens constituent le tiers des dépôts privés pour la totalité du système bancaire du pays. Quelle que soit la source considérée, le constat est le même : les émigrés injectent des sommes d'argent énormes au pays d'origine. Le tableau ci-dessous montre l'importance des remises des émigrés dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest selon le Fonds Monétaire International.

Table 1 : Worker's remittances in West Africa (millions of US Dollars)

Country	Year (the most recent available)	Workers Remittances Credit	Workers Remittances Debit
Bénin	1997	66.8	-15.7
Burkina Faso	1994	80.3	-51.0
Cap Vert	1998	71.9	...



Côte d'Ivoire	1998	133.2	-557.2
Ghana	1999	30.7	-5.9
Guinée	1999	6.0	-13.3
Mali	1997	90.5	-36.6
Mauritanie	1998	2.2	-6.6
Niger	1995	6.3	-28.6
Nigeria	1999	1301.1	-9.4
Sénégal	1997	92.5	-64.5

*Source : based on IMF Databases (International Monetary Fund, Washington)*

Ce tableau révèle l'importance des remises des travailleurs migrants pour certains pays comme le Nigéria, le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso et le Cap-Vert. Ces pays ont la particularité d'être des pays émetteurs de migrants internationaux. Les sources du FMI montrent que près de 60 milliards de francs CFA (92, 5 millions de \$) ont été transférés en 1997 par les travailleurs migrants du Sénégal à l'étranger alors que les travailleurs étrangers immigrés au Sénégal n'ont rapatrié durant la même année que 64,5 millions de \$ soit près de 42 milliards de FCFA. Le Sénégal est à la fois un pays d'émigration et un pays d'immigration. Si les envois d'argent en provenance de l'étranger sont sensiblement égaux avec ceux des Maliens, le Sénégal enregistre des sorties de fonds plus élevées que les autres pays de l'Afrique de l'Ouest en dehors du cas exceptionnel de la Côte d'Ivoire. Si l'on considère que le solde va en augmentant du fait que le Sénégal évolue vers un pays d'émigration, on peut s'attendre dans les années à venir à une hausse des remises des émigrés perceptibles à la fois dans le système macro-économique et dans l'amélioration des conditions d'existence.

"Selon le Ministère des Affaires étrangères, 402 000 Sénégalais sont installés officiellement à l'étranger. Au total, c'est plus de 5 milliards de francs qui sont envoyés chaque année, soit près de 10 % des revenus au titre des opérations courantes et 2,5 % du PIB<sup>5</sup>". Cette somme ne prend en compte que les transferts officiels. L'étude d'un seul instrument de transfert informel, Kara International Exchange à partir de l'axe New York-Dakar, (TALL S.M. : 1998) montre que les transferts officiels sont de loin moins importants que les transferts informels.

Dans le journal Sud Quotidien du 30 septembre, un commentaire du rapport de la Banque de France de 1998 estime le rapatriement des capitaux des émigrés à près de 63 milliards

<sup>5</sup> Walf Fadiri n° 1874 du 17 juin 1998, "400 000 modou-modou, pour 5 milliards à l'économie."

de F CFA en 1998. Selon ce même rapport, le dynamisme du secteur des bâtiments et travaux publics (BTP) est lié à la bonne tenue de l'immobilier résidentiel dans les zones urbaines et aux rapatriements de capitaux des émigrés. L'influence de Kara international Exchange sur le secteur bancaire officiel est si prégnant qu'elle pose la paradoxale mais réelle question d'une "informalisation" du secteur bancaire. Il ne serait pas exagéré de multiplier cette somme par trois si l'on doit prendre en compte toutes les destinations et tous les types de transfert : convoyage personnel, envois par l'intermédiaire des commerçants, transferts en nature.

Le rapport de la Banque de France de 1998 estime à près de 60 milliards les rapatriements financiers des Sénégalais de l'Extérieur. Une étude du GRDR<sup>6</sup> de 1999 estime les transferts des émigrés vers le pays d'origine à 65 milliards de francs CFA pour le Sénégal et 76 millions de \$ pour le Mali. Babou (2000) évalue après un recoupement des instruments de transfert du n° 1225 Broadway (Kara, Touba M'Backé Trading et Lamp Fall) les transferts des migrants de New York de New York vers le Sénégal à 20 000 000 \$ par an.

On note une diversification des modes de transfert avec les nouveaux pays d'immigration qui n'ont pas de conventions d'échanges de mandats postaux avec le Sénégal. Ces instruments nouveaux de transferts financiers des émigrés sont à la fois officiels et informels. A côté des transferts visibles, existent des modes de transferts occultes mobilisant des sommes d'argent plus importantes : transferts en nature sous forme de véhicules, de containers de produits divers, convoys personnels d'argent, rapatriement d'argent lors des retours.

On peut affirmer d'ailleurs, avec les nouvelles destinations, que les transferts des émigrés empruntent de plus en plus des canaux informels fondés sur la base la confiance et la réciprocité. Les transferts par la Poste font l'objet d'une désaffection liée au retard dans le paiement des mandats et aux difficultés apportées par les postes émettrices à honorer la compensation. Les transferts informels par de simples lettre de change ou de mise à disposition par fax ou quelquefois par téléphone permettent de convoier en temps réel des sommes d'argent importantes. Plus de la moitié des transferts des émigrés habitant la ville de Dakar échappe aux circuits postaux et bancaires (TALL S. M. : 2001).

Mais on constate un retour en force des transferts bancaires qui ont mis l'accent sur la rapidité, la sécurité et la simplicité. Grâce à la télématique, les banques ont pu contourner la lourdeur de leurs systèmes de transfert (virements bancaires, ordres de paiements) en instituant avec des partenaires comme Western Union et Money Gram des systèmes de transfert rapides, sûres et simples. L'utilisation de la télématique permet un transfert presque instantané des données. Après l'encaissement des sommes et l'identification du destinataire, le transfert est reçu en temps réel par la banque réceptrice après un passage à la société mère (Western Union ou Money Gram). Ce mode de transfert est hautement sécurisé par des programmes télématiques confidentiels et se développe rapidement en s'appuyant sur un réseau d'agents comme la Poste et les banques.

---

<sup>6</sup> GRDR, Groupe de Recherche pour le Développement Rural, ONG travaillant dans la vallée du Fleuve Sénégal et intéressée par les questions de migration internationale.

L'importance des transferts des émigrés dans le développement local et l'équipement des villages intervient dans un contexte de désengagement de l'Etat et de politiques d'austérité. Ces transferts augmentent le pouvoir d'achat dans les pays d'origine et facilitent l'accès des populations aux équipements domestiques et participe de l'amélioration de leur cadre de vie. Les émigrés atténuent la crise des finances publiques et favorisent l'internationalisation des échanges et la mondialisation des capitaux.

Les remises des travailleurs émigrés ont un rôle économique indéniable. Elles atténuent les effets néfastes de la dégradation des termes de l'échange, pourvoient le pays en devises étrangères fortes dans un contexte de stagnation des exportations et contribuent à la réduction de la pauvreté. Selon Daum, «80% des ressources financières des ménages de la vallée sont constitués de transferts monétaires des émigrés<sup>7</sup>» qui interviennent dans la mise en place d'équipements sociaux structurants et réactivent la relance des investissements immobiliers et des services privés de proximité.

## **5. Les investissements des émigrés : de l'immobilier aux Petites et Moyennes Entreprises (PME)**

Le choix des migrants pour l'investissement immobilier est lié à des enjeux divers :

- le rôle symbolique et pratique d'être propriétaire d'une maison, de se loger et de loger sa famille,
- la sécurité des investissements et les possibilités de rentabilisation locative, les démarches administratives sont limitées pour des migrants ayant un niveau d'instruction bas.
- les facilités de gestion des investissements immobiliers : le montant du loyer est fixe et connu d'avance. Ce qui n'est pas le cas dans le secteur du transport par exemple où les pannes, les contraventions payées à la police routière rendent complexe la gestion des investissements dans le secteur du transport.

L'accumulation financière issue des investissements immobiliers leur permet de taquiner d'autres secteurs d'investissement. L'argent envoyé sert d'abord à l'entretien de la famille. Mais le secteur de prédilection d'investissement du migrant demeure l'immobilier. Cette orientation quasi exclusive de l'investissement du migrant vers le secteur immobilier n'est remise en cause que par quelques vellétés d'investissement des nouveaux migrants dans des secteurs comme le commerce import-export de véhicules d'occasion, de pièces détachées, de friperie, de matériaux de construction, etc.

L'exploitation de créneaux d'investissements dits productifs par les émigrés est entravée par des blocages qui sont de trois ordres :

techniques : la non utilisation des connaissances professionnelles capitalisées dans les pays d'accueil, l'absence de maîtrise des procédures techniques et administratives dans

---

<sup>7</sup> DAUM C., 1994, Ici et là-bas, immigration et développement. Les associations des émigrés ouest-africains en France, Migrations et Développement, vol 6, n° 32, mars-avril 1994, pp. 99-110.

les pays d'origine, la non existence de structures institutionnelles d'appui orientées vers leurs attentes en matière d'investissement ;

organisationnels : deux obstacles hypothèquent les investissements dits productifs, l'obstacle du partenariat et celui de l'obtention du financement complémentaire pour la réalisation d'investissement requérant un capital élevé ;

sociaux : demande sociale encore prégnante de la famille, mais instrumentalisation de la famille et de la confrérie comme gestionnaire des investissements.

Dans ce contexte, l'accumulation d'un capital productif devient difficile avec la contrainte de l'urgence : se nourrir, se loger, se soigner, se marier, éduquer ses enfants. Les investissements du migrant sont une réponse à une demande sociale non satisfaite par les pouvoirs publics. Somme toute, l'orientation exclusive des investissements du migrant international vers le secteur immobilier ne saurait remettre en cause ses retombées économiques. On ne peut négliger les retombées indirectes de l'immobilier, son rôle moteur dans la relance des autres secteurs est réel. Les emplois induits par le bâtiment se renouvellent d'un chantier à l'autre. Une kyrielle de nouveaux métiers dans le bâtiment et la construction bénéficient des retombées de la manne financière des émigrés. L'investissement immobilier est un investissement à forte intensité de main d'œuvre.

Les investissements immobiliers de l'émigré donnent un coup de fouet aux entreprises informelles du bâtiment, un des rares secteurs n'ayant pas connu un ralentissement de ses activités juste après la dévaluation du FCFA intervenu en janvier 1994. Les artisans engagés dans la production locale de matériaux entrant dans la construction des maisons ont vu leurs affaires se développer. Le commerce des matériaux de construction importés d'Europe du Sud assure la prospérité de beaucoup de commerçants.

On est passé d'une migration de subsistance à une migration d'accumulation. L'accumulation financière des émigrés peut-elle être le terreau sur lequel va se développer les germes d'une économie de production ? Il ne s'agit pas seulement d'injecter de l'argent dans un secteur ou un pays pour contribuer à son développement. La multiplication d'investissements dits productifs est liée à un environnement institutionnel et économique favorable, des structures d'encadrement performantes conformes aux perspectives de développement des émigrés, un esprit d'entreprise.

Les émigrés ont été les éléments amortisseurs des effets de la dévaluation du franc CFA en 1994. Ils ont relancé la production immobilière en important des matériaux de construction. Cependant, l'orientation exclusive des investissements des émigrés vers la ville contribue au dépeuplement des campagnes (exemple des migrations vers Touba au Sénégal qui relèvent véritablement de la désertion des zones rurales voisines), au vieillissement et à la féminisation des actifs ruraux, et aux changements des habitudes de consommation défavorable à la re-dynamisation de l'économie agricole ouest-africaine.

## **6. Retour et réinsertion dans le pays d'accueil**

Le retour et la réinsertion économique du migrant travailleur a une dimension sociale, économique et politique. Les implications du retour s'observent à la fois au sein de structures sociales et de familles ayant connu des changements importants lors de l'absence du migrant. Son repositionnement familial est moins compliqué, mais la perception de pourvoyeur de ressources familiales que la famille a du migrant travailleur ne facilite pas son retour au sein de l'espace familial. Les capacités d'accumulation financière ayant changé, les capacités de contribution du ménage doivent suivre non sans précariser parfois le ménage. La réinsertion économique est encore plus difficile car le contexte économique entre les pays d'accueil et d'origine sont très différents. L'insertion se fait dans des secteurs indépendants et tout échec entraîne une faillite de l'effort migratoire accumulé pendant très longtemps à l'étranger. C'est ce qui explique la préférence pour le migrant à un investissement sécurisant dans le secteur immobilier. A l'exception de la vallée où certains leaders d'association émigré ont rentabilisé leur expérience dans la gestion de ces structures en crédit politique pour occuper des fonctions électives dans les fonctions locales, les émigrés du fait de leur longue absence sont peu impliqués dans les processus politique si ce n'est en terme de revendications pour leur meilleure participation dans le développement local.

### **6.1 Enjeux de la réinsertion économique et professionnelle du migrant travailleur**

Dans le microcosme où s'effectue ce qu'il est convenu d'appeler désormais sa réinsertion, le migrant est perçu comme un riche. Dès lors, il ne serait pas indiqué pour son crédit personnel de se reconvertir dans un secteur dévalorisant aux yeux des populations. L'émigré dans sa tentative de réinsertion, n'opère pas dans le travail manuel, même si celui-ci était son métier dans le pays d'accueil. Les migrants ouvriers ne sont pas souvent opérationnels en dehors de l'entreprise au sein de laquelle ils ont été formés dans le pays d'accueil : industrie automobile et navigation maritime en France, fabriques de chaussures en Italie. Leur expérience ne peut alors être réutilisée dans le contexte local. La réinsertion professionnelle de l'émigré n'est alors envisagée que dans le cadre de créneaux propres et saturés : commerce et services. En outre, la pression sociale, l'écheveau complexe des rouages administratifs et des contraintes institutionnelles est un obstacle à la réinsertion professionnelle du migrant. Plus le retour est tardif, plus la réinsertion est difficile.

Les émigrés peuvent contribuer à la relance du secteur privé quand le secteur public a déjà montré des signes d'essoufflement en matière de recrutement. La prise de conscience de cette catégorie de migrants jeunes, travailleurs indépendants du rôle qui lui est dévolu dans la construction nationale est un révélateur de leur potentiel de contribution au développement de leur pays au retour de la migration.

Certains success story sont enregistrés. Il s'agit de migrants ayant saisi des opportunités commerciales dans les secteurs divers des pièces détachées, du commerce des véhicules

d'occasion, de l'ébénisterie ou dans la mise en place de PMI en *joint venture* avec des partenaires financiers dans leurs pays d'accueil.

Le retour peut prendre des allures dramatiques quand les émigrés reviennent de zones où le taux de prévalence du SIDA est élevé. Adorés pour le soutien financier, leur réussite économique, les émigrés peuvent être perçus comme la population à risque du sida la plus élevée.

## **6.2 Migration internationale et SIDA : une accélération de la dissémination de la pandémie par la mobilité**

Les migrants circulant entre plusieurs pays diffusent en même temps un modèle de comportement mais aussi des maladies. La corrélation entre migration et SIDA est d'autant plus effective que les zones de fort départ vers l'étranger sont aussi des zones de retour et de dissémination du VIH. Selon l'ONUSIDA « 61% des personnes vivant avec le VIH ont effectué au moins un séjour en dehors du pays pour un ou deux ans au moins ». <sup>8</sup> Dans certaines parties de la région de Louga, la maladie est appelée en wolof par les populations «*febaru Côte d'Ivoire*» ou maladie de Côte d'Ivoire. En effet, les premières victimes de la maladie étaient des émigrés revenus de la Côte d'Ivoire, pays où le taux de prévalence du VIH est très élevé. Partis sans leurs épouses pour des périodes relativement longues ils y ont contracté la maladie et l'ont souvent transmise à leurs épouses au retour. Le système du lévirat et du sororat aidant, leurs épouses ont transmis le virus à leurs frères qui ont hérité du lien matrimonial. La maladie prend alors les formes d'une véritable razzia et décime parfois toute une famille. Il en est de même des migrants de la vallée du Fleuve Sénégal établis en Afrique centrale et australe.

Les autorités sanitaires développent aujourd'hui des programmes de sensibilisation pour éviter les mariages de migrants de retour ayant contracté le virus. Mais le problème, c'est que les migrants ne sont repérés que quand ils atteignent la phase finale de l'évolution de la maladie. Les porteurs sains du virus peuvent alors contribuer à le disséminer dans les villages d'origine.

## **6.3 Migration internationale et développement local.**

C'est un véritable dialogue de sourd entre les différents pouvoirs politiques de la migration internationale. Les émigrés étaient perçus jusqu'à une date récente comme des citoyens de nulle part. Les autorités des pays d'origine ont longtemps fustigé le départ des bras valides et des cerveaux. Les politiques des pays d'accueil s'interrogent encore sur l'impact des migrations sur la montée du chômage. La migration internationale était perçue tant dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine comme un problème.

Les associations de migrants particulièrement dynamiques avaient une position hybride. En France, elles ne pouvaient être considérées comme des organismes relevant de l'action sociale puisque leurs activités étaient essentiellement localisées dans le pays d'origine, elles ne pouvaient être considérées non plus comme des instruments de la

---

<sup>8</sup> Les migrants paient un lourd tribut au SIDA à Tamba (Sénégal), LE SOLEIL 30 novembre 2001.

coopération puisque initiés par des émigrés. Il faudrait mettre en place un système d'information assurant une interconnexion des pôles de la migration, donc une gestion concertée du système migratoire.

Longtemps perçue par les pays d'accueil comme des immigrants et les pays de départ comme des émigrés, l'identité d'appartenance des migrants était floue. Les autorités politiques, ayant compris le rôle effectif et potentiel de ces acteurs dans le développement, réaffirment leur appartenance au pays d'origine. Ce sont avant tout des Africains mais établis à l'extérieur. Les appellations officielles des migrants sont désormais Maliens de l'extérieur ou Sénégalais de l'extérieur. L'action des émigrés, naguère considérée comme déviante et paralysante, est perçue actuellement comme un pilier du développement local. C'est ce qui a incité l'Etat sénégalais à mettre en place le Ministère des Emigrés, puis le Conseil Supérieur des Sénégalais de l'Extérieur. Au Mali, il existe aussi le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur.

La décentralisation est une opportunité pour instaurer un dialogue politique avec les migrants dans un contexte de dynamisme associatif. La coopération décentralisée est un catalyseur de la participation des émigrés au développement local de leur zone d'origine. Ne pouvant, du fait de leur absence, intégrer comme élus les collectivités locales, les émigrés peuvent jouer un rôle de médiateur entre les institutions de leurs pays d'accueil et celles de leurs pays d'origine. Les collectivités locales, surtout dans les régions fortement pourvoyeuses d'émigrés, doivent les prendre en compte davantage comme de nouveaux médiateurs, de nouveaux diplomates économiques. Commerces et services basés aussi bien dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine évoluant vers les PME/PMI sont souvent le fruit d'une évolution et d'une instrumentalisation des entreprises familiales ou le résultat d'un partenariat entre les émigrés et des privés établis dans leur pays d'accueil.

### **Conclusion : les migrations internationales de travail des Africains de l'Ouest sont de plus en plus clandestines**

Les pays de l'Afrique de l'Ouest sont caractérisés par une mobilité extrême de la population. La migration vers l'étranger est une composante essentielle des stratégies de survie, d'accumulation financière et de promotion sociale des populations d'Afrique de l'Ouest. C'est pourquoi, les réseaux de départ sont sans cesse revitalisés, les destinations multipliées pour répondre à la propension grandissante des ouest-africains à émigrer vers l'étranger. Avec la fin des migrations de recrutement de main d'œuvre en Europe Occidentale et en France principalement et la complexification des conditions de séjour dans les destinations africaines classiques (Côte d'Ivoire, Gabon), les migrations internationales de travail des Africains de l'Ouest sont de plus en plus clandestines.

Citadins et ruraux, jeunes et femmes, analphabètes et cadres de haut niveau sont concernés par ces départs dont une des retombées les plus visibles réside dans l'injection de sommes d'argent importantes dans les ménages et les économies des zones

de départ. Seulement, l'investissement de cette manne dans des créneaux productifs n'est pas encore effectif à cause de plusieurs contraintes relatives aux conditions sociologiques des migrants travailleurs, au contexte économique des zones de départ. Pour explorer des secteurs d'investissement susceptibles de revitaliser les économies ouest-africaines afin de donner aux candidats au départ des raisons de rester, des politiques concertées d'utilisation optimale des ressources de la migration internationale de travail doivent être élaborés par tous les acteurs concernés. Des opérations de retour par le biais de programmes ponctuels constituent une réponse encore trop partielle pour inverser la tendance au départ et les orientations de l'investissement des migrants travailleurs confinés dans le secteur peu risqué et simple à gérer de l'immobilier.

Ces principales tendances de l'évolution des migrations internationales de travail en Afrique de l'Ouest semblent se dégager :

1. Les tendances démographiques augurent d'une disponibilité de la main d'œuvre en Afrique de l'Ouest durant les prochaines décennies. Les capacités d'insertion du marché local du travail s'amenuisent avec l'arrêt du recrutement dans le secteur moderne alors que le taux d'accroissement naturel demeure encore stable du fait de la baisse de la mortalité infantile grâce aux Programmes élargis de vaccination et aux progrès en matière d'hygiène.
2. La mondialisation des réseaux, le développement des moyens de circulation et des nouvelles technologies sont autant de facteurs qui renforceront la circulation des ouest-africains de plus en plus ouverts sur un espace mondialisé.
3. Les investissements des émigrés auront du mal à sortir des secteurs de l'immobilier, du transport ou du commerce tant qu'il n'existera pas un cadre adéquat pour l'encadrement des travailleurs migrants. Leur capacité financière a été surévaluée. En effet, rares sont les migrants capables d'investir sur fonds propres dans le secteur industriel. Leur accès aux services financiers modernes s'avère difficile.
4. L'écart de revenus entre travailleurs migrants et travailleurs restés au pays constitue un facteur d'incitation à la migration internationale. Le poids des monnaies locales et des grandes monnaies des pays d'accueil (Dollar, Euro) vont accroître le niveau d'accumulation financière des travailleurs migrants et la hantise des dévaluations auprès des travailleurs locaux. Cet élément va favoriser aussi la fuite des cerveaux.
5. On assistera à une montée en puissance de la migration des femmes qui disposent de créneaux d'insertion de plus en plus diversifiés dans le pays d'accueil. La montée des divorces, l'existence de familles de plus en plus recentrées auprès de segments utérins va favoriser la mobilité des femmes plus concernées par le chômage et le sous-emploi.

Défis de la migration dans les pays d'accueil : accueil, insertion et prise en charge sociale des travailleurs migrants



## **Introduction:**

Le système migratoire est complexe. Il est organisé autour de divers territoires : pays d'origine, de transit et d'accueil dans lequel un échange renouvelé d'informations, de flux financiers et d'hommes se développe avec une grande complexité. La question « émigrée » est tellement importante qu'elle est devenue un fonds de commerce électoral dans les pays d'accueil.

La migration internationale de travail suscite un certain nombre d'enjeux dans les pays d'accueil. Au plan économique, les apports de la migration ne sont pas souvent mis en évidence, on a tendance à percevoir la migration plus comme un problème qu'une ressource. L'impact de la main d'œuvre recrutée pour suppléer le déficit de main d'œuvre dans les bassins sidérurgiques du Nord ou les industries textiles des Vosges dans l'économie en France est peu mis en évidence. À l'inverse, la crise de ces secteurs et les problèmes sociaux induits suscitent une médiatisation excessive de la question des travailleurs migrants dans ces anciens poumons économiques de l'hexagone. La montée de l'extrême droite a contribué, faute d'un programme alternatif, à user de la question sensible de la migration des étrangers comme un fonds de commerce électoral faisant prévaloir plus une réaction émotive qu'une analyse lucide du phénomène.

L'émigration internationale des travailleurs est-elle seulement un problème social entraînant le chômage des nationaux, la cohabitation difficile liée à la diffusion de modèles de comportements étrangers et peu conforme aux pratiques sociales locales?

À l'inverse, l'émigration de la main d'œuvre a-t-elle une fonction de régulation des contraintes démographiques, de rééquilibrage d'un marché du travail et de correction des distorsions économiques par un transfert mondialisé de la main d'œuvre ?

Nous analyserons dans une première partie l'accueil et l'insertion des migrations de main d'œuvre dans les pays d'accueil. Les insuffisances de l'insertion résidentielle et professionnelle des travailleurs migrants sont un révélateur de l'ampleur du processus de basculement de la migration vers les réseaux clandestins et irréguliers. Dans une seconde partie, nous traiterons de la nécessité de doter ces migrants clandestins de la protection sociale afférente à tout travailleur. Enfin, nous évoquerons les obstacles à l'insertion des émigrés dans le pays d'accueil qui constituent un hypothèque sur le retour des travailleurs migrants dans leurs pays d'origine et contribuent à transformer la migration de travail en une migration de peuplement et d'installation avec tous les problèmes d'insertion.

### **1 L'accueil et l'insertion des émigrés dans les pays d'accueil**

Toute étude sur la migration est confrontée aux insuffisances des sources statistiques. Le comptage est difficile dans un contexte de mobilité. Ce phénomène est encore aggravé en Afrique par la non prise en compte des émigrés absents du territoire dans les recensements nationaux. Dans les pays d'accueil, les émigrés clandestins sont omis ou se font omettre volontairement dans les recensements. Les statistiques les plus disponibles concernent essentiellement le comptage partiel des ambassades et services consulaires de

leurs ressortissants ou le comptage incomplet des associations de leurs membres. Dans un cas comme dans l'autre, les effectifs des émigrés sont sous-évalués.

L'entrée dans les pays d'accueil n'est qu'une première étape dans le processus d'insertion migratoire. Depuis la fin de la migration de recrutement de la main d'œuvre pour les chantiers (industrie automobile, sidérurgie, navigation, ...) de l'Europe en 1974, il n'existe plus dans ces pays des structures institutionnelles d'accueil des migrants travailleurs. Ces derniers s'insèrent, résident et travaillent dans les pays d'accueil grâce aux réseaux migratoires organisés autour de diverses sociabilités ethnique, familiale, confrérique et professionnelle. Ces réseaux sont au départ du processus migratoire, de la préparation des candidats au voyage jusqu'à la gestion de la relation à distance avec le milieu d'origine en passant par l'insertion résidentielle et professionnelle dans les pays d'accueil.

### **1.1 L'entrée et le séjour dans le pays d'accueil**

À l'immigration de recrutement de la main d'œuvre au cours des années 1960-1970 s'est succédé une émigration plus consolidée dans les pays d'accueil par le biais du regroupement familial entre 1970-1980. L'arrêt du recrutement légal de la main d'œuvre étrangère à partir de 1974 fait que les migrations des années 1990 sont devenues celles des demandeurs d'asile. En théorie, on ne vient plus pour travailler, mais parce que les conditions de séjour dans nos pays sont menacées.

Malgré le basculement de l'immigration vers la clandestinité, l'entrée des émigrés dans les pays d'accueil est le plus souvent légale. L'émigré, dispose d'un visa d'entrée et est autorisé par les autorités du pays d'accueil à rentrer pour la durée de la validité de son visa. Le cliché de hordes d'Africains attendant une traversée dangereuse et risquée du détroit de Gibraltar n'est que la face visible de l'iceberg. En grande partie, les candidats à l'émigration entrent légalement dans le pays d'accueil mais restent au-delà de la période de validité de leurs visas. Le système d'instauration des visas favorise de manière indirecte une évolution de la migration internationale vers l'illégalité. L'importance du nombre de demandeurs d'asile dans les pays occidentaux montre l'ampleur du phénomène des entrées légales d'émigrés qui demandent l'asile a posteriori pour travailler et résider dans le pays d'accueil.

Après l'entrée dans le pays d'accueil, la consolidation n'est assurée que par la détention de titres de séjour. La quête «des papiers» est une œuvre de longue haleine et saisit toutes les opportunités : mariages blancs, demande d'asile, loterie de visa, parrainage de l'employeur, procédure juridique de revendication par le biais d'avocats commis par les émigrés..L'émigré n'opte donc pas délibérément pour la clandestinité. Mais c'est la seule alternative entre la volonté de rester et le refus d'un rapatriement vers le pays d'origine. La régularisation de 1981-83 en France a concerné la quasi-totalité des émigrés installés depuis 1974 soit 135 000 personnes équivalent à près de 20 000 entrées par an en moyenne. La fréquence des opérations de régularisation incite les candidats au départ à se diriger vers des destinations préférentielles. Les lois MARTELLI en 1990, DINI en 1994

et les régularisations du séjour des émigrés en 1996 et 1998 ont rendu plus attractive la destination Italienne pour les travailleurs migrants de l'Afrique de l'Ouest.

L'émigration des Africains de l'ouest en Italie a commencé au début des années 1980, la facilité d'insertion professionnelle dans le commerce ambulante au départ, la succession des opérations de régularisation du séjour des émigrés ont propulsé la destination au rang de premier pays d'émigration occidentale au cours de la dernière décennie. On compte actuellement selon les autorités consulaires du Sénégal près de 60 000 Sénégalais en Italie. Mais l'attractivité de la destination italienne est en partie liée à la dynamique du secteur illégal fait de contrefaçons de grandes marques avec comme point d'ancrage Naples.

La régularisation en Espagne en Décembre 2000 a fixé davantage les Africains en Europe du Sud qui passe d'un espace d'émigration à une région d'immigration. L'émigré illégal officie aussi dans le travail clandestin. Il n'est pas déclaré, ou le plus souvent, il travaille sous une fausse identité. Le prêt des papiers du compatriote ou du parent est la première étape vers l'insertion professionnelle, le plus souvent dans des secteurs mal rémunérés et peu regardants sur les aspects légaux des travailleurs. Cette illégalité est plus subie que voulue par les émigrés. En effet, c'est l'employeur qui en profite. Il ne prend pas en charge les cotisations sociales de l'émigré clandestin et lui paie un salaire faible.

L'émigré lui est totalement dépendant et il peut à tout moment se séparer de lui. En effet, pour éliminer les risques de rapatriement, le travailleur étranger clandestin n'engage pas de revendications quelconques. Les immigrés en situation irrégulière vivent un confinement professionnel et résidentiel permanent. Au problème majeur de l'irrégularité du statut de séjour se greffent d'autres obstacles à l'accès à des emplois qualifiés et bien rémunérés comme la langue et la formation. Les clandestins sont soumis parfois à des expulsions généralisées : l'affaire du charter des 101 maliens est encore fraîche dans les mémoires des émigrés et de leurs familles. L'émigré clandestin vit au jour le jour la hantise d'une expulsion surtout quand le contexte politique est tendu : périodes d'effervescence politique, organisations de manifestations dans le pays d'accueil, vagues d'attentats toutes sortes d'événements entraînant un contrôle policier strict ou des opérations d'urgence comme le Plan VIGIPIRATE en France.

En Afrique les expulsions des étrangers irréguliers sont monnaie courante et concernent surtout les Maliens et les Sénégalais. Les expulsions sont moins dramatiques quand les émigrés sont seuls comme c'est le cas en Afrique ou que leur migration n'est pas encore suffisamment stable pour les inciter à faire venir leurs familles.

## **1.2 Regroupement familial des émigrés ouest-africains : enjeux et difficultés**

C'est le droit pour le migrant en situation régulière et selon certaines conditions correspondant à l'exercice d'un emploi et à la justification d'un logement de se faire rejoindre par sa conjointe et ses enfants. Le regroupement familial a contribué à transformer une émigration de travail en une émigration de peuplement.

Dans les pays d'accueil où l'accès au marché du travail et à la protection sociale est relativement facile, les émigrés pratiquent de manière fréquente le regroupement familial. Les commerçants sont peu enclins à faire venir leurs familles parce que ces dernières ne sont pas prises en charge par les institutions de prévoyance sociale et que l'émigré devrait assurer à ses frais la prise en charge de sa famille. Leur mobilité élevée entre les pays d'accueil et les pays d'origine, leur circulation migratoire renouvelée leur permet de retrouver fréquemment leurs parents lors des voyages et de vivre avec moins de frustrations l'isolement familial.

Le regroupement familial pose un certain nombre de problèmes car il s'agit de familles d'ailleurs qui ont leurs habitudes, leurs coutumes dans des pays tiers. Le regroupement familial multiplie les problèmes d'hébergement et crée des besoins nouveaux en matière de santé et d'éducation des enfants. Les difficultés d'ordre culturel sont énormes. Certaines pratiques et us dans le pays d'origine ont du mal à être transposées dans le pays d'accueil. La polygamie, pratique légale dans les pays d'origine, est illégale dans les pays d'accueil. En outre, elle entraîne une reconstitution d'une famille élargie dans un contexte occidental peu préparé à ces situations.

L'accès au logement est une difficulté accentuée par le regroupement familial. Les sans abris de l'église Saint Bernard en France ont montré à quel point l'accès du migrant à un logement est difficile quoique des logements à Paris sont vacants. Mais la lourdeur des procédures d'attribution, la gestion des logements par des services sociaux peu informés sur les immigrés et leurs pratiques et attentes sont autant de blocages qui les excluent et les poussent à la solution extrême d'occupation spontanée des logements vacants.

Le problème des enfants est l'expression la plus visible des difficultés de la migration internationale. En effet, les allocations familiales sont une source de revenus pour les familles nombreuses en France. Mais c'est sans compter avec l'arrêt de la perception de ces allocations à partir de la majorité de l'enfant, moment où on doit le prendre en charge pour assurer ses frais de formation professionnelle ou d'éducation. Il faut éviter selon certains émigrés en France « l'algérisation » de la migration ouest-africaine, c'est-à-dire laisser dans les pays d'accueil des enfants sans formation ni métier, terreau dans lequel se développera le banditisme et l'insécurité dans les zones de forte concentration résidentielle des émigrés frappées par le chômage.

Nous avons peu utilisé le concept d'intégration en ce sens qu'il est fortement connoté. L'émigré a plus besoin d'insertion professionnelle, de régularisation du séjour que d'intégration. L'intégration est plus une attente des autorités du pays d'accueil que de l'émigré. Celui-ci ne cherche qu'une insertion professionnelle et résidentielle. La tendance est davantage à la création de « *little Sénégal* », sorte de reconstitution en miniature des pays d'origine à l'étranger. Château rouge dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Résidence *Prealpino* dans la banlieue de Brescia en Italie, la 116 rue à Harlem, le 1225 à Broadway ou le *Fulton street* à Brooklyn à New York, sont autant de zones de forte concentration des émigrés et de lieux d'activité particulièrement dynamiques reproduisant des modes de fonctionnement social et économique local à l'étranger. L'apprentissage des modes de vie dans le pays d'accueil et des stratégies de primo-

insertion y est accéléré par la forte concentration de migrants permettant d'élargir, selon les opportunités, le cercle des connaissances. Ce sont les premiers lieux d'insertion résidentielle et/ou professionnelle du migrant fraîchement arrivé dans les pays d'accueil.

Cette visibilité forte des lieux de convergences des gens d'ailleurs participe à donner à l'émigration une fausse stature. En effet, au delà de certaines conclusions hâtives sur la pression migratoire et le seuil de tolérance, des experts comme le démographe VALLIN (2001) ont montré la surestimation du nombre des Africains en France. « *Des 3,3 millions d'étrangers recensés en 1999, (soit environ 6% de la population) plus de 40 % ont des Européens dont l'immense majorité provient des pays de l'Union Européenne, seul 9 % viennent de l'Afrique Subsaharienne* ». Sur les 7 nationalités représentées dans le lot des pays qui ont plus de 100 000 ressortissants émigrés en France, ne figure aucun pays ouest-africain.

### **1.3 L'insertion professionnelle dans le pays d'accueil : à la recherche de secteurs rentables.**

Peu regardant sur les salaires et le travail, les émigrés s'insèrent rapidement dans le marché du travail du pays d'accueil pour survivre. La montée de l'occupation professionnelle des femmes dans le pays d'accueil est un bon indicateur du degré d'insertion des ménages migrants.

Le travail clandestin entraîne une surestimation du chômage des émigrés. En effet, si les émigrés sont victimes du sous-emploi et des emplois mal rémunérés, ils sont rarement au chômage car leur survie dans le pays d'accueil dépend de la génération de revenus. C'est seulement dans les pays comme la France où existe un système d'aide social aux émigrés et où la présence est relativement ancienne et stable que l'on dénombre un nombre relativement important d'émigrés au chômage victime de la récession économique et bénéficiaire des aides sociales.

Les secteurs d'insertion diffèrent d'un pays à l'autre. En Italie, les émigrés vivent un vrai dilemme. Travailler dans le secteur indépendant du commerce ambulancier est plus rémunérateur et moins contraignant. Mais les autorités dans le pays d'accueil assujettissent la reconnaissance du statut de séjour à l'exercice légal d'une profession. Il y a dès lors un conflit de logiques entre émigrés et autorités du pays d'accueil. Au juridisme de ces derniers s'oppose la volonté d'enrichissement des émigrés à la base de leur projet migratoire. L'exploration de créneaux porteurs est une constante chez les émigrés en situation de difficulté.

L'élargissement des secteurs d'intégration professionnelle dans le pays d'accueil obéit à cette logique. La saturation d'un secteur d'intégration dans les pays d'accueil peut être atténuée par l'exploration d'un nouveau créneau ou par l'extension de la même activité vers d'autres zones dans le même pays.

### **Le travail dans les pays africains d'émigration : une généralisation de la crise de l'emploi**

Les Maliens et les Sénégalais, grands migrants d'Afrique de l'Ouest se sont établis dans les pays prospères présentant des possibilités de commercer. L'insertion des émigrés dans les pays africains s'est essentiellement faite par le biais du commerce, en dehors du cas du Gabon où les premiers départs sont organisés par des agences de recrutement dopées par les retombées de l'économie pétrolière et les grands chantiers du Gabon. La Côte d'Ivoire est le principal pôle d'attraction des émigrés ouest-africains. Mais, "la conjoncture" des Ivoiriens a freiné le dynamisme des commerçants Sénégalais de la rue 13 du marché de Treichville, les vagues de xénophobie ont émué partiellement les volontés migratoires des Burkinabe vers les plantations de la Côte d'Ivoire.

Les bijoutiers de la région de Louga au Sénégal ont une longue expérience migratoire vers le Burkina et le Niger. Mais cette migration connaît un ralentissement lié à la crise dans ces pays. Au Zaïre, les guerres et les dévaluations à répétition du Zaïre ont entraîné un redéploiement des commerçants Sahéliens vers d'autres espaces. Les problèmes politiques et l'insécurité remettent en cause l'activité des négociants en diamant victimes d'expulsions et de dépossessions. L'itinéraire complexe des migrants établis en Afrique témoigne d'une recherche de revenus importants. Selon l'itinéraire migratoire des émigrés, la Libye, avant son embargo international, fonctionnait, comme un espace de repli en cas de difficulté, de refinancement, de recherche de nouvelles ressources migratoires ou de ré-émigration vers l'Europe.

Guerres, conflits, crise économique ont contribué à accroître la précarité des conditions de séjour des émigrés en Afrique en contradiction avec les principes de la libre circulation des ressortissants des pays membres stipulés par la CEDEAO (Communauté Economique Des États de l'Afrique de l'Ouest). Au-delà de toute rationalité géographique, les Africains partent vers l'Occident où les possibilités d'emploi et d'enrichissement sont plus grandes.

### **La France : du recrutement de main d'œuvre aux émigrés bouc émissaires du chômage des nationaux**

Les premières vagues de migrants sénégalais en France sont constituées de tirailleurs démobilisés et de navigateurs *mandjack* et *soninké*. Ce sont les tirailleurs démobilisés, forts de leur expérience accumulée lors de la guerre, nantis d'un livret de marin ou d'une police de navigation, qui sont restés dans la cité phocéenne pour solliciter un emploi de marin (Bertoncello, 2000)

Les migrations de recrutement ont compensé le déficit de main d'œuvre de la France jusqu'au boum pétrolier de 1974. Actuellement les émigrés sont perçus dans les pays d'accueil comme responsables du chômage des nationaux et en même temps, paradoxalement, comme chômeurs et responsables de la montée de l'insécurité et de la criminalité dans les quartiers difficiles.

C'est la récession et la montée de l'extrême droite en Europe qui a incrusté dans le mental des Français le cliché du migrant voleur d'emploi alors que les secteurs qu'ils

occupent ont des niches délaissées à cause des bas salaires, du risque ou de l'inconfort (entretien et nettoyage des rues, gardiennage) ou peu pratiqués par les français d'origine française (commerce ambulants, négoce international, commerce de masques ou de produits exotiques du pays...) L'impact de l'exclusion des migrants en matière d'accès à l'emploi dans certains secteurs a revitalisé le commerce et dans une moindre mesure la restauration, sorte d'espaces d'auto-insertion professionnelle accessible sans l'aide ni l'aval des autorités du pays d'accueil.

Ainsi, la typologie de commerçants mourides émigrés à Marseille est on ne peut plus diverse : « *colporteurs, vendeurs sur le marché, grossistes installés, grossistes d'appartement, coursiers, intermédiaires dans l'organisation du fret et du passage en douane, vendeurs de produits exotiques...* » (BAVA S. 2000). Le commerce exotique en dehors des « *djembés* »<sup>9</sup> semble marquer le pas et s'est sédentarisé. La stabilisation de l'immigration en France est essentiellement liée à la décadence du commerce ambulants, secteur d'insertion des émigrés surtout des émigrés qui viennent d'arriver. D'autres espaces commerciaux en Europe se sont développés en Europe du sud.

### **L'émigration des ouest-africains en Italie : entre le commerce et l'emploi salarié, entre le Sud et le Nord de la péninsule.**

L'Italie est une destination récente pour les ouest-africains. Si la présence des Africains est perceptible dès le début des années 80, leur présence ne se révèle significative qu'à partir des années 1989/1990. Au début, ces émigrés tous irréguliers puisque la régularisation ne surviendra qu'en juin 1990, s'inséraient essentiellement dans le secteur du commerce ambulants.

Du fait de l'accélération des flux de migrants d'origine africaine, et de la saturation relative du commerce ambulants, la migration des ouest africains évolue vers l'illégalité. L'émigré s'insère faute de mieux dans les secteurs qui lui sont accessibles. L'emploi exercé par le migrant est précaire : commerce ambulants, commerce non autorisé par les autorités de la ville d'accueil, travail au noir. L'obstacle de la langue, l'absence de papiers font qu'ils s'insèrent dans des secteurs comme le commerce ambulants ou des emplois marginaux du secteur industriel : tannerie en Italie, emplois domestiques, aides commerçants.

Les emplois dans le secteur de la tannerie sont réputés éprouvants et dangereux pour la santé. En effet, des cas multiples de cancer augurent d'implications sanitaires des produits chimiques utilisés dans la tannerie. Malgré des salaires attractifs, ce secteur est surtout prisé par des nouveaux arrivants au statut de séjour irrégulier n'ayant pas encore pu s'insérer dans des créneaux moins dangereux.

On observe une rupture dans les modes d'insertion professionnelle des migrants internationaux. Autant les migrants établis en France travaillaient comme employés, autant ceux qui sont dans les nouveaux pays d'accueil développent un entrepreneuriat individuel dont il serait encore tôt d'évaluer les capacités d'extension et d'accumulation.

---

<sup>9</sup> Tambour pittoresque que l'on joue avec les mains très bien vulgarisé surtout à l'étranger.

Le choix du métier de commerçant est lié parfois à la possibilité de rester plus longtemps dans le pays d'origine, pour investir ou tout simplement pour passer plus de temps avec la famille, premier bénéficiaire des retombées de la migration et principale base de recrutement de main-d'oeuvre d'entreprises familiales.

Les réseaux de commerçants ont été les plus performants dans l'organisation du départ, surtout avant l'instauration des visas en Europe et la crise politico-économique dans les pays africains riches. Le commerce n'est pas souvent contrairement aux apparences un métier improvisé. L'apprentissage est long, l'insertion dans les réseaux commerciaux est complexe. Les voies du commerce mènent souvent le marchand ambulant de la rue au magasin d'import-export. Le commerce est aussi le principal secteur d'insertion des femmes migrantes dont le succès est lié à leur désaffection de l'emploi salarié. Il existe des créneaux spécifiquement féminins : commerce de bijoux, d'ustensiles de cuisine, de tissus et d'étoffes. Le commerce des migrants a connu des mutations tant dans le lieu d'exercice que dans les formes d'exercice du métier et les articles vendus. Le commerce ambulant ne subsiste encore que dans quelques lieux d'immigration (Espagne et Italie) et ce durant la période estivale et les fêtes de fin d'année. Les commerçants sont généralement les émigrés les plus riches.

### **États-Unis : l'émergence d'un entrepreneuriat dynamique sur le terreau du commerce par les émigrés d'Afrique de l'Ouest.**

Aux États Unis, les migrants ouest-africains viennent généralement du Sénégal, du Mali et de la Côte d'Ivoire. Mais cette migration est dérisoire par rapport aux flux Caribéens (1 211 000 personnes en 1991) et Mexicains 104 800 en 1994. En général, les Ouest-africains officient dans des secteurs d'emploi divers. Si durant les premières années de présence des Ouest-africains, les hommes étaient essentiellement vendeurs à la sauvette, commerces ambulants, les multiples contrôles de la brigade alpha ont un peu réduit ce type de commerce qui concerne essentiellement des produits de contrefaçon : montres, bijoux.

À la fin des années 1980, les hommes sont chauffeurs de *gypsi cab*. L'accès à ce métier est relativement facile. Le permis de conduire est aisé à obtenir, même les émigrés irréguliers ou analphabètes peuvent passer le permis de conduire. Le véhicule d'occasion acheté n'est pas très cher, la marque la plus usitée était le Chevrolet Caprice qu'on pouvait payer à moins de 700 \$. Les régularisations de séjour par mariage réel ou fictif, les loteries de visa, la maîtrise de la langue anglaise permettent de plus en plus aux émigrés d'accéder à des emplois dans le secteur de la restauration, du gardiennage et de la surveillance, dans le commerce comme aides. La plupart a créé des entreprises de négoce et de services tournant autour du transfert financier et de la restauration.

Le cas des migrants sénégalais à New York montre la variabilité des facteurs qui influencent la formation des revenus. Les émigrés officiaient alors essentiellement dans deux secteurs : le commerce et le transport comme chauffeurs-proprétaires de taxi ou chauffeurs livreurs. Le secteur de l'emploi salarié n'a concerné les émigrés que récemment quand leur secteur d'insertion traditionnel a commencé à accuser une certaine



saturation. Le commerce est un secteur de préinsertion professionnelle, un moyen d'entrer dans un marché du travail quand on ne maîtrise pas la langue et qu'on ne dispose pas encore des moyens juridiques requis pour exercer une profession. Le commerce est un moyen de réunir la somme nécessaire à l'achat d'une voiture où à la recherche d'un permis de conduire.

Les commerçants sénégalais de New York se sont reconvertis dans le commerce de demi gros spécialisé. Entre la 32<sup>e</sup> rue et la 36<sup>e</sup> rue de Broadway à New York, les émigrés développent un commerce de produits électroniques, d'habillement, de produits manufacturés... Les appareils électroniques vendus dans le carré commercial de Broadway ne correspondent pas aux normes américaines (intensité du courant 220 volts au lieu de 110 volts pour les appareils électriques, système pal, *secam* et *meseecam* au lieu du système NTC pour les télévisions...). On y assiste à une multiplication des commerces mourides ayant diversifié leurs activités dans le fret et le transfert financier. La toponymie de ces commerces, Touba M'backé Trading, Lamp Fall, spécialisés dans le cosmétique, l'électronique et les transactions financières, révèle leur appartenance mouride. Ces entreprises toutes basées au n° 1225 Broadway avenue, sorte de Sandaga en miniature, disposent de relais dans le célèbre marché de Dakar.

Cette logique d'entre deux est une stratégie constante d'organisation des réseaux de migrants et de commerçants, des réseaux qu'il est difficile de dissocier tant leur imbrication est constante. Les acteurs de ces systèmes passent allègrement d'un secteur à l'autre quand tout simplement les deux secteurs ne forment pas tout simplement le même réseau. Les émigrés sont souvent commerçants ou le deviennent quand il faut retourner. Les commerçants étaient émigrés ou le deviennent lorsque leur affaire se développe et exige une circulation entre les espaces d'approvisionnement et les pays d'origine. Les uns et les autres sont organisées autour de dynamiques réseaux mourides qui se sont appropriés les différentes proximités (confrérie, famille, nationalité, ethnie) à des fins économiques.

Quatre pôles de réseaux commerçants mourides transnationaux s'organisent (rue 12 à Treichville à Abidjan, Sandaga à Dakar, Broadway à New York, Ténériffe dans les îles espagnoles,) combinant un commerce de gros et un commerce de rue. Ces réseaux traitent avec tous les Sénégalais disséminés aux quatre coins du monde, *"avant la dévaluation une dizaine de Sénégalais rencontrés à Yaoundé achetaient la marchandise à Bangkok, Hong Kong, Rome, New York"* (BA, 1995) et brassant des revenus considérables.

## **2. Les revenus des émigrés : une importance liée aux heures supplémentaires et aux devises fortes.**

Il est difficile d'évaluer les revenus des émigrés. La connaissance que l'on a de leurs revenus est encore trop fragmentaire. Pluri-activités, rentrées d'argent exceptionnelles et inattendues ou "coups" comme disent les émigrés procurent des ressources additionnelles ou supplémentaires plus importantes que les salaires.

Avant leur départ à l'étranger, les migrants internationaux étaient sans revenus ou ne disposaient que de revenus faibles. Souvent, la famille a été mise à contribution pour le financement de la migration vers l'étranger. Sans doute, *"la mobilité est devenue l'un des indices contemporains d'un fort différentiel de revenus"* (Bertrand, 1990) entre les travailleurs locaux et les émigrés. La mesure de revenus est difficile dans le contexte africain pour des raisons liées à la diversité des sources de revenus et à la réticence des migrants à répondre à ce genre de questions. Le revenu du migrant dépend souvent d'une bonne insertion dans le pays d'accueil.

Plus la présence de l'émigré dans le pays d'accueil est longue, plus son insertion professionnelle est effective, plus ses revenus sont importants. La possession de titres de séjour requis pour résider dans ces pays permet de bénéficier d'avantages sociaux. Le statut résidentiel est moins déterminant dans l'accumulation des ressources que le contexte politique et économique du pays d'accueil. La prospérité économique du pays d'accueil, la valeur de sa monnaie, le secteur d'insertion professionnelle de l'émigré, le caractère légal ou non des activités, le nombre d'heures supplémentaires effectuées, sont autant de facteurs qui influent sur les revenus gagnés par les émigrés. Une étude rapportée par Simon estime qu'en France *"les ressources mensuelles par personne émigrée de 20 ans et plus s'élevaient à 5500 FF (550.000 FCFA) par mois et 6500 FF pour les chefs de ménage"*. On peut invoquer la modicité de ce salaire comparé au niveau de vie dans les pays d'accueil. Simon estime *"la capacité d'épargne potentielle à 31% du revenu (très supérieur à la moyenne française du taux d'épargne)"* (Simon, 2000).

La propension à épargner est donc très élevée chez le migrant travailleur. À la vérité, *"l'épargne migratoire constitue un révélateur pertinent du rythme d'accumulation économique à l'étranger et de l'intensité des relations sociales avec la région de départ"* (Bertrand, 1990). Le pouvoir d'achat des migrants internationaux a augmenté malgré la crise économique. Leurs revenus essentiellement collectés à l'étranger ne sont pas soumis aux aléas et à l'instabilité des contextes financiers nationaux comme la dévaluation du FCFA en janvier 1994. Bien au contraire, les revenus des migrants travaillant dans les pays à devises fortes comme les États-Unis ou les pays européens ont été multipliés par deux par le changement de la parité du F CFA par rapport au franc français.

De manière générale, les émigrés accroissent leur épargne en réduisant de manière drastique les dépenses dans le pays d'accueil. En France, ils habitent dans les foyers à cinq ou six par chambre. Ils considèrent le pays d'accueil plus comme un espace de travail et de mobilisation de ressources financières que comme un espace de résidence. En effet, l'émigré perçoit le pays d'accueil comme un champ<sup>10</sup> c'est-à-dire un espace de travail, un lieu d'activité. L'épargne est maximisée par une compression des postes de dépenses dans le pays d'accueil.

La notion de "marmite commune", qui est le regroupement de la dépense d'alimentation de plusieurs émigrants apparentés et souvent voisins permet de faire des économies d'échelle. Cette stratégie permet de réduire de moitié les dépenses d'alimentation. En

---

<sup>10</sup> Les émigrés mourides nient toute intégration et ne voient celle-ci qu'à Touba. Influencés par leur origine rurale, ils considèrent les pays d'accueil comme des "toll" c'est à dire des champs, des lieux de travail.

analysant la "marmite commune" d'un groupe de migrants à New York, on se rend compte qu'elle permet au migrant de ne dépenser que la moitié de la somme dans les restaurants populaires (fast food, chinese food) sans compter l'avantage de "manger sénégalais". La "marmite commune" réunit des émigrés partageant le même appartement. La corvée de la préparation se fait à tour de rôle selon les jours de repos des uns et des autres. C'est un système qui n'encourage pas le regroupement familial. L'isolement résidentiel du couple entraîne un accroissement des dépenses d'alimentation et de logement. En laissant sa famille au pays d'origine, malgré les envois d'argent importants, le migrant accumule une épargne substantielle. Seule des difficultés conjoncturelles peuvent influencer sur l'emploi.

### **3. Crise du marché de l'emploi et effets sur le travail des migrants : entre chômage et difficiles reconversions professionnelles**

Les migrants ouest-africains sont généralement des travailleurs peu qualifiés et soumis aux soubresauts économiques des pays d'accueil ? À New York, le désormais célèbre September 11th est invoqué par les émigrés des États-Unis comme responsable du ralentissement des business pour les travailleurs indépendants ou la récession dans la restauration, un de leurs secteurs d'insertion de prédilection. La faillite de certains secteurs (sidérurgie et textile en France, spéculations agricoles en Côte d'Ivoire...) a plongé des migrants travailleurs au chômage. Peu formés, ils ont très peu de possibilités de reconversion dans le secteur moderne. Pour mieux défendre leurs intérêts dans certains pays d'accueil, les migrants ont commencé à s'organiser.

L'organisation des émigrés au sein des syndicats en Italie, la transposition des réseaux familiaux dans le contexte résidentiel des foyers d'émigrés sont autant de facteurs expliquant la dynamique du tissu associatif dans les processus d'insertion en France. Un processus de fermeture des frontières a commencé dès 1974 avec la fin de la migration de recrutement de main d'œuvre pour atteindre son comble en 1985 avec l'instauration d'un visa d'entrée pour plusieurs pays africains. La France connaît une stagnation des flux depuis l'instauration d'un visa d'entrée en 1985 et la complexification des conditions de sa délivrance après les accords de Schengen.

Les stratégies du candidat au départ pour obtenir un visa peuvent s'étaler sur des années. On assiste alors à un redéploiement des migrants africains de l'espace d'immigration traditionnelle qui correspond souvent à l'ancienne métropole vers de nouveaux pôles migratoires. La porte de la France est à moitié fermée de même que celle des emplois classiques du bâtiment et de l'industrie, secteurs dans lequel s'inséraient les émigrés ouest africains. La reconversion professionnelle favorise l'émergence de commerçants ambulants et de colporteurs affairistes sénégalais. Jadis destination principale, la France est nettement concurrencée par les nouvelles destinations de l'Europe du Sud où existe un secteur informel dynamique.

L'émigration dans les pays du Nord a longtemps fonctionné comme un palliatif contre les pénuries sectorielles de main d'œuvre. Aujourd'hui les émigrés y ont inventé des niches pour s'assurer un emploi dans des secteurs qui leur sont spécifiques. On peut dès lors se

demander comment assurer la protection sociale de travailleurs migrants officiant dans des secteurs clandestins ?

#### **4. Protection des droits des migrants, protection sociale des travailleurs émigrés**

Le préambule de la convention de l'OIT affirme la défense des intérêts des étrangers à travers deux soucis : la réglementation de la migration et la protection des travailleurs migrants. Les conventions de l'OIT de 1949, 1955, 1962, 1975 stipulent la défense des migrants en matière de rémunération, de sécurité sociale, d'impôts, d'accès aux mouvements syndicaux, l'élimination des abus et du trafic illégal de la main d'œuvre, l'élimination de discrimination en matière de recrutement des migrants légaux. Cet arsenal juridique peu appliqué par les États est complété par des recommandations.

Pour défendre les intérêts des travailleurs émigrés, le BIT s'est doté de plusieurs stratégies et moyens d'action. Il s'agit d'inciter les États à ratifier des conventions internationales dans ce domaine, d'impulser la coopération technique et de promouvoir la recherche et la formation en matière de protection et de sauvegarde des droits des travailleurs. Ainsi, deux conventions internationales ont été adoptées en matière de protection du droit au travail des émigrés :

la convention n° 97 (révision de celle de 1949) sur les travailleurs migrants a pour objectif de favoriser l'échange d'information de protéger les travailleurs migrants et de garantir l'égalité de traitement avec les travailleurs nationaux.

la convention n° 143 de 1975 est relative à la répression des conditions abusives et l'égalité des chances et de traitement des travailleurs migrants.

Deux autres conventions ont été adoptées en matière de protection sociale des travailleurs migrants :

la convention n° 118 de 1962 sur l'égalité de traitement pour assurer aux travailleurs migrants le bénéfice de la sécurité sociale et inciter à l'application de la réciprocité dans ce domaine entre les États ;

la convention n° 157 de 1982 sur la conservation des droits aux prestations maladies, de maternité, de vieillesse, d'accident de travail, de maladies professionnelles, de chômage, et de soins médicaux au bénéfice des personnes qui travaillent ou séjournent hors de leurs pays.

Ces conventions essaient de garantir l'équité en matière d'accès au travail et de protection sociale entre travailleurs migrants et nationaux. Mais il faut dire que ces conventions ne concernent que les travailleurs légaux et laissent en rade tous les travailleurs clandestins. La protection sociale des émigrés irréguliers est inexistante, leurs activités non reconnues ne sont pas prises en compte par les institutions de prévoyance sociale. Tous les migrants officiant dans le commerce, soit la proportion professionnelle la plus importante, sont exclus des caisses de retraite et d'assurance

maladie. Il en est de même des émigrés en Afrique qui évoluent essentiellement dans le secteur informel au niveau des pays d'accueil. Le transfert de leur pension est l'une des revendications principales des émigrés en Europe. Ils expriment des difficultés lors des retours en fin d'activité professionnelle de disposer de leur pension de retraite.

Entre certains pays d'émigration et d'immigration, il existe des conventions bilatérales en matière de retraite et de prestations sociales des ressortissants. Par exemple, une convention bilatérale existe entre les caisses de retraite du Sénégal et de la France. Une autre est en préparation avec l'Italie. L'Institut de Prévoyance Retraite au Sénégal (IPRES) ne joue qu'un rôle d'intermédiaire, le taux ne change pas quel que soit le pays de résidence car la retraite est une cotisation du travail. Mais il faut cotiser 40 ans en France pour avoir le taux de base. Ce n'est pas le cas de l'allocation familiale qui est liée à une politique française d'impulsion de la natalité. Ce n'est pas un produit d'épargne, car le travailleur ne cotise pas, c'est l'employeur qui le fait en sa faveur. Les enfants sont payés sous le régime Sénégalais soit un peu plus de 1000 FCFA après les dernières augmentations de novembre 2001. La France verse un taux de 2700 FCFA par enfant et limite le nombre d'enfants pris en charge à 4. Le Sénégal paie à son taux sans limitation du nombre d'enfants. Les émigrés réclament l'alignement du même taux qu'en France.

Les distorsions en matière de retraite sont réelles. La convention de l'OCAM (Organisation Commune Africaine et Mauricienne) ratifiée par les pays membres avaient tenté d'uniformiser les régimes différents de retraite. Mais l'OCAM est dissoute. L'attractivité des prestations sociales est un facteur prépondérant dans le choix de l'activité professionnelle.

Pour pallier les insuffisances du système de prise en charge institutionnelle en matière de maladie et de rapatriement de corps, les émigrés disposent souvent de caisses de solidarité gérées par les associations d'émigrés. Si les stratégies pour suppléer eux-mêmes l'assurance maladie et le rapatriement *postmortem* sont communautaires, la prise en charge de la retraite par les émigrés est essentiellement individuelle. Il s'agit de réaliser des investissements immobiliers de rente ou de faire partir un fils qui assure le relais dans la prise en charge des dépenses familiales. Les commerçants investissent dans l'immobilier qui est une forme de capitalisation pour la retraite.

## **5. Préparation de la réintégration au retour de la migration**

La préparation au retour se fait dans le pays d'accueil dès le choix de la profession. En effet, les émigrés exerçant une profession indépendante sont plus disposés à explorer des créneaux rentables de reconversion et sont moins assujettis à un confinement professionnel. En cas de réussite de l'activité, le commerçant émigré s'enrichit plus rapidement que le salarié. Durant la migration, le commerçant est très lié à des professionnels de son pays d'accueil, sa mobilité dépend essentiellement des opportunités commerciales.

L'intervention des Etats est inadaptée puisque centrée essentiellement sur le rapatriement des migrants en situation de difficulté. Le retour des migrants actifs est toujours partiel.

Le retour définitif des migrants en activité est assujéti ou à un échec total ou à un contexte général difficile (guerres, expulsions d'étrangers..) Les migrants n'envisagent la réussite de leur migration que dans le cadre d'un entre deux des différents pôles du système migratoire. C'est pourquoi, il est absurde de parler de réintégration des émigrés dans les pays d'origine. Ce concept est peu adapté parce que les migrants se considèrent comme ayant toujours appartenu à leur village ou quartiers urbains qu'ils ont équipés en infrastructures collectives, qu'ils ont pourvu en dépenses d'entretien des familles restées, avec lequel ils ont échangé des nouvelles de manière quasi-quotidienne.

Les politiques d'incitation au retour se sont soldés par des échecs. La modicité des sommes allouées aux candidats en 1981 sous le Gouvernement Mauroy en France (20 000 FF), l'impréparation des émigrés à l'entrepreneuriat et leur méconnaissance du contexte local du fait de leur absence parfois longue, la pression sociale, les difficultés relatives au contexte économique n'ont pas facilité les opérations de réinsertion professionnelle des émigrés dans leurs pays d'origine. Les retours sont individuels alors que le projet migratoire a évolué vers le familial. Les politiques d'aide au retour n'ont pas tenu compte des autres membres de la famille du migrant.

### **Conclusion : la nécessaire rationalisation des envois de fonds**

La mobilité des Africains de l'Ouest est en grande partie liée à une migration internationale de travail. Les retombées bénéfiques s'observent tant dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine. La question «émigrée» est un enjeu électoral important dans les pays occidentaux. Il l'est aussi dans les grands pays d'immigration en Afrique de l'Ouest à travers les concepts flous de Gabonisation et d'Ivoirité. Arrêts de la migration de recrutement de main d'œuvre, instauration de visas d'entrée et complexification de son obtention, cartes de séjour, cartes de travail sont autant de mesures prises dans les pays d'accueil pour freiner l'entrée, le séjour et le travail des étrangers. Malgré tout cela, les migrations internationales de travail sont encore importantes. La pression du chômage, de la pauvreté et des conflits politiques et armés est suffisamment explosive pour faire sauter le verrou des politiques restrictives d'entrée et de séjour et de travail dans les pays d'accueil. Cependant, ces migrants travailleurs sont peu encadrés.

La ratification et l'application effective de conventions internationales sur le travail des migrants contribueraient à la protection et garantiraient surtout en ce qui concerne les migrants de l'espace ouest-africain une coopération sous-régionale plus effective. L'intégration des politiques et des législations sous-régionales en matière de migration internationale dans l'espace ouest-africain au sein de l'UEMOA (Union Économique et Monétaire ouest-africaine) et de la CEDEAO n'est pas effective.

La rationalisation des envois de fonds est un préalable à une réinsertion des migrants de retour et à une meilleure participation des migrants au développement de leurs pays d'accueil. Les politiques d'aide au retour initiés par les pays d'immigration occidentaux ont échoué. Le retour ne doit pas se décréter, il devrait découler d'un processus de

concertation entre les différents acteurs du système migratoire. Il faut de plus en plus penser à une nouvelle perception de la migration basée sur la solidarité internationale dans un contexte de mondialisation.

Ces principales tendances peuvent être dégagées quant à l'évolution de la migration internationale de travail ouest Africaine :

1. La mobilité en Afrique de l'Ouest s'internationalise. L'exode rural est désormais un tremplin pour l'étranger, un étranger de plus en plus lointain et de moins en moins lié à l'Afrique par des liens quelconques. Les barrières linguistiques, la proximité politique et la distance ne sont pas prégnants dans le choix des destinations. Il semble que seul comptent les possibilités d'insertion économique et d'enrichissement personnel.

2. Les migrations intra-africaines semblent diminuer au profit des migrations vers l'Europe et l'Occident. Ce ne sont ni les expulsions dans les pays africains, ni le verrouillage dans les pays d'accueil qui sont responsables du ralentissement ou de l'accélération des flux. Cette tendance des migrations ouest-africaines est liée à l'écart de développement qui ne cesse de se creuser entre pays développés et pays du tiers monde et à la crise de certaines destinations africaines comme la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Cameroun. Au sein de l'Europe, les pays qui avaient une monnaie à valeur d'échange plus faible (l'Italie) pourraient recevoir un peu plus de migrants du fait du nouvel équilibre qu'introduit l'Euro. Pareillement, des pays comme l'Allemagne dont le Mark était suffisant pour servir de levier d'attraction perd cet avantage comparé depuis l'avènement de la monnaie unique.

3. Plusieurs pays africains jadis pays d'immigration vont évoluer comme des pays d'émigration dans les prochaines décennies. Le Sénégal a déjà annoncé la tendance qui va se préciser avec la crise, l'arrêt de la formation scolaire des jeunes ruraux et la déliquescence des institutions politiques et de l'économie qui inhibe toutes les volontés de s'en sortir auprès des jeunes ouest-africains. L'exemple le plus frappant est la multiplication des accouchements des femmes sénégalaises aux Etats-Unis même parmi les hauts responsables du pays pour faire bénéficier le droit du sol à leurs enfants. C'est un accouchement-placement qui montre la manière alerte avec laquelle les initiateurs se projettent sur le futur en envisageant de faire profiter ces bébés nés américains des avantages en termes d'études, d'insertion professionnelle, etc.

4. Les contraintes apportées par les politiques à la circulation migratoire ne sont opérantes que durant une durée limitée, l'ingéniosité des réseaux arrive toujours à se faufiler entre les mailles du filet des frontières ou de celles du travail légal dans les pays d'accueil. Les législations sont donc en retard sur les processus migratoires du fait du décalage entre les pratiques et les politiques, entre les recherches et les politiques.

5. Les capacités d'insertion professionnelle dans les pays d'accueil vont augmenter du fait du vieillissement de la population et du développement économique. Il faut envisager un retour du recrutement de la main d'oeuvre étrangère comme c'est le cas déjà dans les secteurs de pointe comme l'informatique et les NTIC.

6. Avec la complicité des réseaux de commerçants, la migration va évoluer vers une migration de travail sans fixation définitive dans le pays d'accueil. Cette circulation migratoire porte les germes d'une valorisation rapide des retombées pour les pays d'accueil en ce sens qu'elle est multipolaire.

7. La migration internationale de travail finance la migration en général. Les migrants investisseurs contribuent de par leurs investissements en ville à la redynamisation des processus d'urbanisation ralentis souvent par l'indisponibilité de moyens financiers. Les réseaux ont tendance à regrouper les membres pour créer des filières à la fois professionnelles et familiales dans le pays d'accueil. La crise d'une destination entraîne l'exploration d'autres espaces potentiels d'accueil ce qui élargira l'espace d'émigration des ouest-africains dans les prochaines décennies.

8. Certaines interstices dans le dispositif institutionnel régissant l'entrée et le séjour des étrangers dans les pays d'accueil (codes de la nationalité, non retour après la formation des étudiants), d'autres facilités (loterie de visas de séjour) vont être exploitées par des travailleurs migrants potentiels.

### **Références documentaires**

ADAMS, A.

1977 Le long voyage des Gens du Fleuve, Paris, Maspero, 226 p.

BA C. O.

1995 « Un exemple d'essoufflement de l'immigration sénégalaise: les Sénégalais au Cameroun », in : *Mondes en développement*, tome 23, n° 91, pp. 31-44.

BABOU C. A.

2000 Education, social capital and migration : the role of the dahiras in the economy of the Murid community of New York, Communication au Colloque de l'APAD, 26 au 28 janvier 2000, Saint-Louis, Sénégal

BOCQUIER PH., TRAORE S., 2000, Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'Ouest. La croissance urbaine en panne, L'Harmattan, (Villes et Entreprises), 148 p.

BAVA S.

2000 « Reconversions et nouveaux mondes commerciaux des mourides à Marseille », *Hommes et Migrations*, n° 1224, mars-avril 2000, pp. 46-55



BERTONCELLO B.

2000 « Les marins africains de Marseille : histoire d'un ancrage », in : *Hommes et Migrations*, n° 1224, mars avril 2000, pp 22-28

BERTRAND, M.

1996 Migrants de l'extérieur, migrants de l'intérieur face au marché foncier et urbain : connivences et concurrences, Colloque Systèmes et Dynamiques des migrations internationales ouest-africaines, Dakar, 3-6 décembre 1996

1999 Les émigrés maliens face aux marchés fonciers bamakois », in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol 15, n°3,

1989 Table ronde interrégionale tripartite sur les Migrations internationales : Afrique du nord, Afrique de l'Ouest, Europe occidentale, Compte rendu sommaire, Genève, 48 p.

1994 African Employment Report, 1988

BREDELOUP S.

1992 « Itinéraires africains de migrants sénégalais », *Hommes et migrations*, n° 1160, déc. 1992, pp. 16-22.

1996 « Les Sénégalais de Côte d'Ivoire face aux redéfinitions de l'Ivoirité », *Etudes Migrations*, vol. XXXIII, n° 121, Centre Studi Emigrazione, Rome, 23 p.

CHARBIT Y., ROBIN N. (dir.)

1994 « Migrations africaines », *Revue Européenne des migrations internationales*, vol. 10, n° 3, 214 p.

CONDE, J. et DIAGNE P.S. (dir.)

1983 Les migrations internationales Sud-Nord : une étude de cas, les migrants maliens, mauritaniens et sénégalais de la vallée du fleuve Sénégal en France. OCDE, 154 p.

CONDAMINES C.,

1993, Ces immigrants atouts du développement, Monde Diplomatique, décembre 1993

CONDE, J. et DIAGNE P.S. (dir.)

1983 Les migrations internationales Sud-Nord : une étude de cas, les migrants maliens, mauritaniens et sénégalais de la vallée du fleuve Sénégal en France. OCDE, 154 p.

DAUM C.

1994 Ici et là-bas, immigration et développement. Les associations des émigrés ouest-africains en France, *Migrations et Développement*, vol 6, n° 32, mars-avril 1994, pp. 99-110.

DAUM C., 1997, Les migrants, partenaires de la coopération internationale. Le cas des Maliens de France, juillet 1997, Document technique n° 107, 40 p.

EBIN V., LAKE R.

1992 Camelots à New York : les pionniers de l'immigration sénégalaise, *Hommes et migrations*, n° 1160, pp. 32-37.

EBIN V.

1996 Making Room versus creating space. The construction of spatial categories by itinerant mourides traders pp. 92-109, in *Making Muslim Space in North America and Europe* (Barbara Daly Metcalf edited). University of California Press, Berkeley, Los Angeles,

EUROSTAT

2000 Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux, Rapport national, Sénégal, Working papers, *Populations et conditions sociales* 3/2000/E/n° 12, Commission des Communautés Européennes.

FALL A. S.,

1998, Migrants' long-distance relationship and social networks in Dakar, in : Environment and urbanization, vol 10, number 1, April 1998, London.

FALL A. S., GUEYE C., TALL S.M.,

2000 Mobilité des mourides et appropriation urbaine, Centre d'Etudes Africaines, Université de Leiden, 35 p.

FALL A. S, SY O S,

2001, L'économie domestique en Afrique de l'Ouest, Editions du CODESRIA, Dakar, 258 p.

FINDLEY S.E.

1990 Choosing between African and French Destinations ; The role of family and community. in *Migration from the Senegal River Valley, Working paper n° 5*, December 1990, CERPOD, INSAH-CILSS, 25 p.

GRDR (Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural dans le Tiers Monde)

1999 Séminaire Migrations et Développement, rapports d'ateliers, 18 décembre 1999,

Healy T., Coté S., 2000, Du bien être des nations : le rôle du capital humain et social, Organisation de coopération et de Développement Economiques (OCDE), Paris, 136 p.

HOLMAERT L

1992 L'épargne de l'exil s'investit au pays, in *Jeune Afrique Economie*, n° 157, juillet 1992, pp. 184-185.

KONATE L. D.

2000 La migration burkinabé : ses origines, son importance et sa contribution au développement économique du pays, Communication à la Réunion inter-régionale sur la

participation des migrants au développement de leur pays d'origine, OIM, Dakar, 9-13 octobre 2000.

KOULIBALY M;

2001, La pauvreté en Afrique de l'Ouest, CODESRIA, KARTHALA, Paris, 153 p.

LANDUZZI C., TAROZZI A., TREOSSI A. (a cura di)

1995 Tra luoghi e generazioni migrazioni africane in Italia e in Francia, L'Harmattan Italia, 223 p.

MBOUP M.

1993 Les immigrés sénégalais d'Italie face au marché de l'emploi. Un dilemme : commerce ambulante ou embauche ? Mémoire IUED, Genève.

PANOS

1993 Quand les immigrés du Sahel construisent leur pays, L'Harmattan/Panos, 208 p.

PELISSIER P.,

2001, Les interactions rural/urbain en Afrique : circulation des biens et mobilisation des ressources, in : A.S. Fall, C. Guèye et I. Dia, (éds), Bulletin n° 19 de l'APAD, Editions LIT (Allemagne).

PERALDI M. (sous la dir.)

2001 Cabas et containers. Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers, Maisonneuve & Larose, 360 p.

REPUBLIQUE DU SENEGAL/MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES SÉNÉGALAIS DE L'EXTÉRIEUR/DIRECTION DES SÉNÉGALAIS DE L'EXTÉRIEUR

1994 Rapports du symposium sur la politique de gestion des Sénégalais de l'extérieur, 4-5 novembre, Dakar

ROBIN, N.

1997 Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe 1985-1993. ORSTOM éditions, 105 p., 18 planches, 30 fig., 7 illustrations, 5 tableaux, 5 annexes.

SCHMIDT DI FRIEDBERG O., BLION R.

2000 « Du Sénégal à New York, quel avenir pour la confrérie mouride ? » in *Hommes et Migrations*, n° 1224, mars-avril 2000 : 36-45

SCHMIDT DI FRIEDBERG O.

1995 « Les burkinabé et les Sénégalais dans le contexte de l'émigration ouest-africaine en Italie », *Mondes en développement*, n° 91 : 67-80.

SIMON, G.

2000 " Migration et développement dans les pays d'origine : remises et associations de migrants", p. 5, Réunion Inter-régionale sur la Participation des Migrants au Développement de leurs pays d'origine, Dakar, Sénégal, 9-13 octobre 2000.

STARK O.

1991 La migration dans les pays en développement et la famille. Explication des comportements migratoires par la théorie de la gestion de portefeuille : les implications de recherches récentes pour les politiques de migration, *Finances et Développement*, déc. 1991, pp. 39-41.

SENE S.

1991 Migration internationale et stratégies de réinsertion économique des candidats au retour, Commissariat général à l'emploi, Sénégal, Symposium National sur l'emploi, Dakar, juillet, 33 p.

SIMON, G.

1995 Géodynamiques des migrations internationales dans le monde, Paris, PUF, 429 p.

2000 "Migration et développement dans les pays d'origine : remises et associations de migrants", p. 5, Réunion Inter-régionale sur la Participation des Migrants au Développement de leurs pays d'origine, Dakar, Sénégal, 9-13 octobre 2000.

STARK O.

1991 La migration dans les pays en développement et la famille. Explication des comportements migratoires par la théorie de la gestion de portefeuille : les implications de recherches récentes pour les politiques de migration, *Finances et Développement*, décembre 1991, pp. 39-41.

TALL, S. M.

1998 « Un instrument financier pour les commerçants et émigrés mourides de l'axe Dakar-New York : Kara International Exchange, » in Léonhard Harding, Laurence Marfaing, Mariam Sow (eds), *Les opérateurs économiques et l'Etat au Sénégal*, Hambourg, LIT : 73-90.

2000 Les investissements immobiliers à Dakar des émigrés sénégalais, Thèse de géographie, Université Louis Pasteur, Strasbourg, France, 553 p.

2001, Les émigrés sénégalais face aux enjeux des Nouvelles technologies de l'information et de la communication, (NTIC) UNRISD, 40 p. à paraître, UNRISD Genève

TIMERA M.

1996 Les soninké en France : D'une histoire à l'autre. Karthala, Paris, 1996, 244 p.

VALLIN J .

2001 Etrangers : combien sont-ils en France, Jeune Afrique l'Intelligent, n° 2096, 13 au 19 mars 2001

VANHAEVERBEKE V.

1993 La migration des "Gens du Fleuve Sénégal" vers la France : Histoire, conséquences et perspectives, Mémoire de Sciences politiques, Université Libre de Bruxelles, 116 p.

WIHTOL de WENDEN C., BERTRAND B. (dir.)

1994 Migrations et relations internationales, *Etudes Internationales*, n° spécial, vol. XXIV, n° 1, mars 1994.